MM 47749 52

98-99

Annual Report

Rapport annuel

Finance

Finances

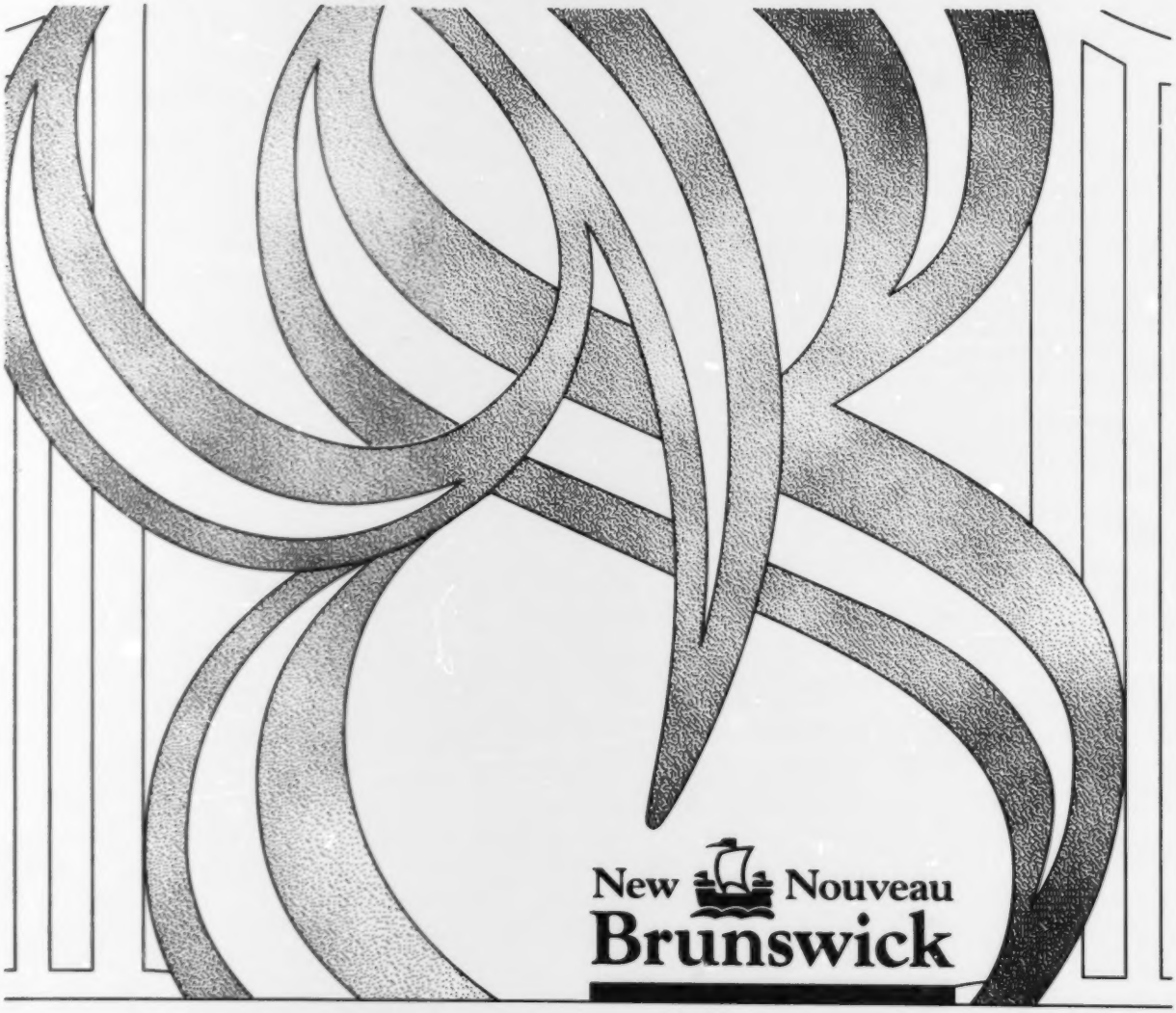

New Nouveau
Brunswick

1998-1999 Annual Report

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P. O. Box 6000
Fredericton, N.B.
E3B 5H1
Canada
http://www.gov.nb.ca/finance/

November 1999

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55236-460-7

ISSN 1192-3563

Printed in New Brunswick

Rapport annuel 1998-1999

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
http://www.gov.nb.ca/finance/

Novembre 1999

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 1-55236-460-7

ISSN 1192-3563

Imprimé au Nouveau-Brunswick

98-99

Annual Report
Finance

Rapport annuel
Finances

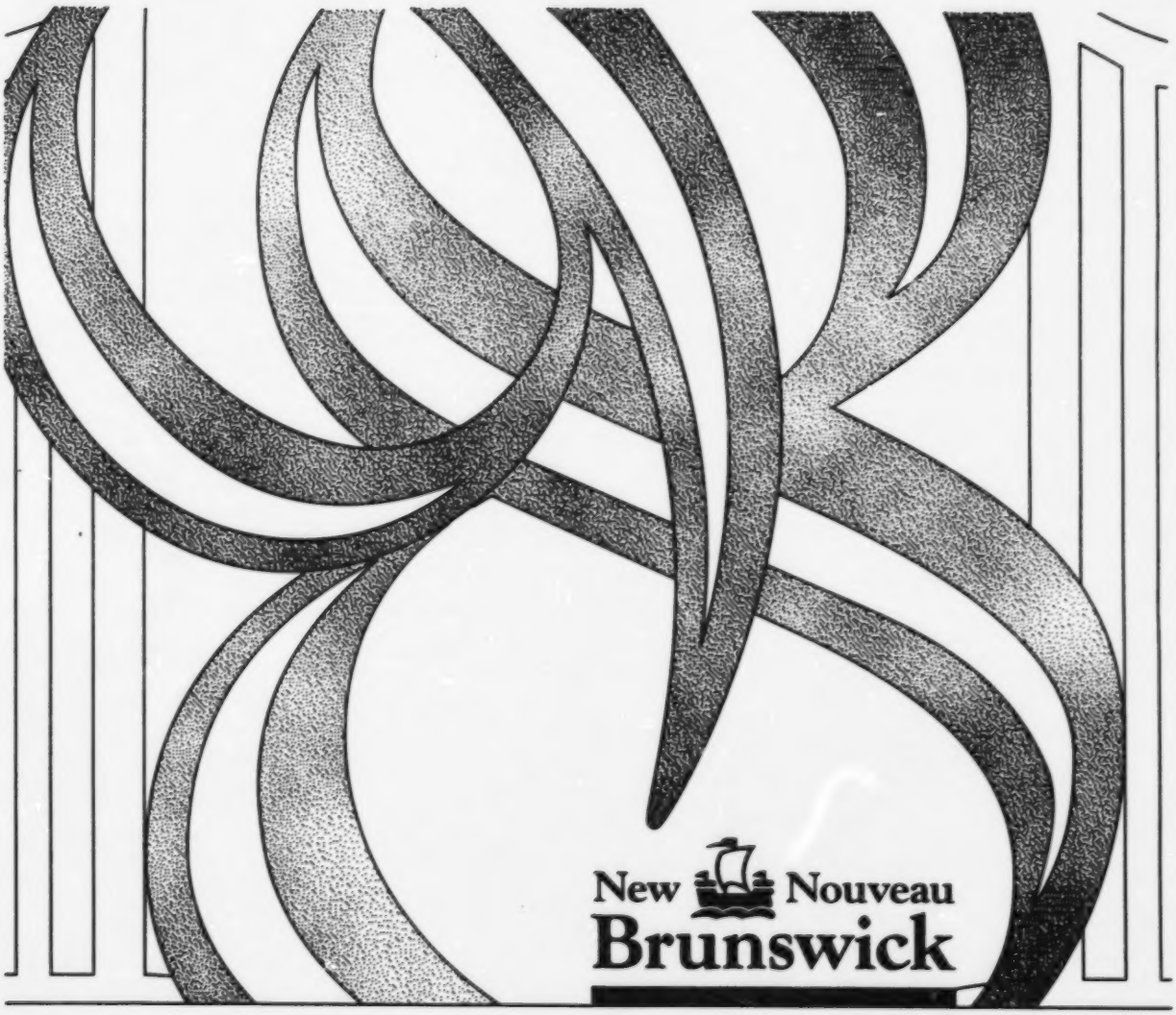

101-02271/

The Honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenant-Governor of the Province of New Brunswick

May it please your Honour:

It is my privilege to submit the Annual Report of the Department of Finance, Province of New Brunswick, for the fiscal year April 1, 1998, to March 31, 1999.

Respectfully submitted,

Norman Betts
Minister

Norman Betts
Minister of Finance
Fredericton, N.B.

Sir:

I am pleased to be able to present the annual report describing operations of the Department of Finance for the fiscal year 1998-1999.

Respectfully submitted,

John E. Mallory
Deputy Minister

L'honorable Marilyn Trenholme Counsell
Lieutenante-gouverneure de la province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Finances de la province du Nouveau-Brunswick pour l'année financière allant du 1er avril 1998 au 31 mars 1999.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre,

Norman Betts

Norman Betts
Ministre des Finances
Fredericton (N.-B.)

Monsieur,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Finances pour l'année financière 1998-1999.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Le sous-ministre,

John E. Mallory

Table of Contents

Mission Statement 4

Performance Measurement Indicators 5
- Fiscal 5
- Human Resources 6

Board of Management 8

Department of Finance 10

Communications Services 12

Department and Management Services Division 13
- Financial/Administrative Services 13
- Information and Technology Services 14
- Human Resource Services 14
- Management Services 15

Taxation and Fiscal Policy Division 17
- Federal-Provincial Fiscal Relations 17
- Tax Policy 18
- Fiscal, Economic and Statistical Policy 19

Budget and Financial Management Division 21
- Budget Preparation and Monitoring 21
- Performance Measurement 22
- Alternative Service Delivery 23

Treasury and Debt Management Division 24
- Financial Policy and Debt Management 24
- Treasury Management 25
- Trust Fund Administration/Sinking Fund Management 26

Revenue Division 27
- Policy and Communication 27
- Accounting, Audit and Central Services 29
- Account Management 31
- System Development and Support 33
- Tax Review and Appeals 35

Corporate Human Resource Management Division .. 36
- Labour Relations Services 36
- Compensation and Staffing Policy 39
- Executive Development and Corporate Learning ... 42
- Official Languages and Workplace Equity 42
- Human Resource Information 46
- Public Service Employee Benefits 47

Table des matières

Énoncé de mission 4

Indicateurs de mesure du rendement 5
- Gestion financière 5
- Ressources humaines 6

Conseil de gestion 8

Ministère des Finances 10

Service des communications 12

Division des services ministériels et de gestion 13
- Services financiers et administratifs 13
- Services informatiques et technologiques 14
- Services des ressources humaines 14
- Services de gestion 15

Division de la politique fiscale et financière 17
- Relations financières fédérales-provinciales 17
- Politique fiscale 18
- Finances publiques, économie et statistique 19

Division de la gestion financière et du budget 21
- Préparation et suivi du budget 21
- Mesure du rendement 22
- Autres modes de prestation de services 23

Division de la gestion du Trésor et de la dette 24
- Politique financière et gestion de la dette 24
- Gestion du Trésor 25
- Administration des fonds en fiducie et gestion des fonds d'amortissement 26

Division du revenu 27
- Politique et communications 27
- Comptabilité, vérification et services centraux 29
- Gestion des comptes 31
- Conception et soutien des systèmes 33
- Révision de l'impôt et appels 35

Division des services généraux de gestion des ressources humaines 36
- Services des relations de travail 36
- Politique de rémunération et recrutement 39
- Perfectionnement des cadres et formation générale . 42
- Langues officielles et équité en milieu de travail 42
- Information sur les ressources humaines 46
- Avantages sociaux des employés des services publics 47

(con't)....

Tables

Table 1 / Expenditure Status Report by Primary 11

Table 2 / Adjudication Totals for Parts I, II and III..... 38

Table 3 / Competitions by Department..... 41

Table 4 / Complaints by Department/Agency/Institution 45

Table 5 / Pension Plans 50

Table 6 / Insured Benefits Summary 51-52

(suite)

Tableaux

Tableau 1 / État des dépenses par poste budgétaire..... 11

Tableau 2 / Nombre total des sentences arbitrales pour les parties I, II et III 38

Tableau 3 / Concours par ministère 41

Tableau 4 / Plaintes par ministère, organisme et établissement..... 45

Tableau 5 / Régimes de retraite 50

Tableau 6 / Résumé des régimes d'assurance 51-52

Mission Statement

To support and promote the effective and efficient management of the human and financial resources of the government and to provide effective, efficient and courteous service to the citizens of New Brunswick.

Énoncé de mission

Contribuer activement à la gestion efficace et rentable des ressources humaines et financières du gouvernement.

Offrir des services efficaces et courtois aux citoyens du Nouveau-Brunswick.

Performance Measurement Indicators

In a report entitled *Performance Measurement - Supplement to the Main Estimates*, all provincial government departments listed specific goals and targets and asked to be held accountable for achieving them. The intent of the document was to focus on measurable results and to prove that what has been promised has been delivered.

Department of Finance

Goal – Fiscal

To produce an overall budgetary balance for the four-year period 1996-1997 to 1999-2000.

Indicator

Budgetary balance over four-year period.

Target

Total revenues must exceed all spending including capital, special purpose, and special operating accounts to ensure that the budgetary accounts will be balanced in the four-year period.

Results

It is now apparent that with major adjustments to the results for 1998-1999 and 1999-2000, the target of balancing the budget over the 1996-1997 to 1999-2000 period may not be met.

Source of Information

N.B. Department of Finance and Provincial Budget.

Indicateurs de mesure du rendement

Dans un rapport intitulé *Mesure du rendement – Supplément au budget principal des dépenses*, tous les ministères provinciaux ont énoncé leurs objectifs et leurs buts particuliers et ont demandé d'être tenus responsables de la réalisation de ceux-ci. Ce document visait à mettre l'accent sur les résultats quantifiables et à démontrer que les mesures promises ont été mises en oeuvre.

Ministère des Finances

Objectif – Gestion financière

Produire un équilibre pour la période de quatre ans de 1996-1997 à 1999-2000.

Indicateur

Équilibre budgétaire sur une période de quatre ans.

But visé

Le total des recettes doit excéder toutes les dépenses, y compris les dépenses en capital, les comptes à but spécial et les comptes de service spécial, pour que les comptes budgétaires soient équilibrés pendant la période de quatre ans.

Résultats

En raison de rectifications majeures aux résultats de 1998-1999 et 1999-2000, il est maintenant apparent que l'objectif d'avoir un budget équilibré pour la période 1996-1997 à 1999-2000 ne sera peut-être pas rencontré.

Source de renseignements

Ministère des Finances du Nouveau-Brunswick et budget provincial.

Goal - Human Resources

The management of human resources must have as its objective improving individual and organizational effectiveness to achieve optimum results.

Indicator

The indicator is the extent to which performance management is implemented across the public service, as indicated by the various groups of bargaining or management employees for which formal performance management systems have been approved.

A primary indicator of "individual and organizational effectiveness" is the degree of success in linking individual performance to organizational strategy through performance management. The role of the Corporate Human Resource Management Division is one of providing a policy and collective agreement framework and providing a source of expertise on performance management. This helps managers and staff to leverage improved organizational results from the talents and efforts of the N.B. government's workforce.

The "pay for performance" approach, initially introduced and approved by Board of Management for management and non-union employees of Part I of the public service, provides a key management tool for leveraging results.

Target

To extend the application of "pay for performance" to employees in Parts I, II and III from current status, as follows:

Part I - Bargain and implement, where appropriate, for remaining nine collective agreements by year 2001.

Part II - Introduce for management, where appropriate, and bargain for three collective agreements, where appropriate, by year 2002.

Part III - Bargain, where appropriate, for five collective agreements by year 2003.

Objectif – Ressources humaines

La gestion des ressources humaines doit avoir pour objectif l'amélioration de l'efficacité individuelle et organisationnelle de manière à obtenir des résultats optimaux.

Indicateur

L'indicateur est la mesure dans laquelle la gestion du rendement est mise en oeuvre à la grandeur des services publics; ce qui est établi par les différents groupes de négociation ou les cadres pour qui des systèmes formels de gestion du rendement ont été approuvés.

Un indicateur primaire de « l'efficacité individuelle et organisationnelle » est la mesure dans laquelle la gestion du rendement réussit à établir un lien entre le rendement individuel et la stratégie organisationnelle. La Division des services généraux de gestion des ressources humaines a pour rôle d'établir une politique et un cadre de négociation collective, et de fournir une expertise en gestion du rendement. Cela permet aux gestionnaires et au personnel de tirer de meilleurs résultats de l'organisation grâce aux talents et aux efforts de la main-d'oeuvre du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'approche de « rémunération au rendement » adoptée et approuvée au départ par le Conseil de gestion pour les cadres et les employés non syndiqués de la partie I des services publics offre un outil de gestion déterminant pour l'accroissement des résultats.

But visé

Étendre l'application de la « rémunération au rendement » aux employés des parties I, II et III par rapport à la situation actuelle de la façon suivante :

Partie I - Négocier et mettre en oeuvre, s'il y a lieu, les neuf autres conventions collectives d'ici l'an 2001.

Partie II - Adopter pour les cadres, s'il y a lieu, et négocier trois conventions collectives, s'il y a lieu, d'ici l'an 2002.

Partie III - Négocier, s'il y a lieu, cinq conventions collectives d'ici l'an 2003.

Results

In Parts I, II and III there are 20 collective agreements. Pay for performance has been negotiated in six collective agreements, representing 30 per cent of the 20 collective agreements.

Pay for performance has been implemented successfully for the following collective agreements:

Education (non-instructional);

Agriculture, Veterinarians and Engineers;

Rehabilitation and Therapy/Recreation and Cultural Program Officers, and

Administrative Support, Part I;

Technical, Part I, and

Nursing, Part I.

Sources of Information

The current status is reflected in:

- management and non-union policies and Board of Management minutes approving each department's performance management implementation plan, and

- collective agreements pertaining to bargaining employees.

Résultats

Les parties I, II et III comprennent un total de 20 conventions collectives. La rémunération au rendement a été négociée pour 6 conventions collectives, soit 30% des 20 conventions collectives.

La rémunération au rendement a été mise en œuvre avec succès pour les conventions collectives suivantes :

Éducation (personnel non enseignant);

Agriculture, vétérinaires et ingénieurs;

Réhabilitation et thérapie, et agents des programmes culturels et de loisirs;

Soutien administratif, partie I;

Technique, partie I, et

Infirmières, partie I.

Sources de renseignements

La situation actuelle est établie dans :

- les directives concernant les cadres et les employés non syndiqués, de même que dans les procès verbaux du Conseil de gestion approuvant le plan de mise en oeuvre de chaque ministère relatif à la gestion des ressources humaines, et

- les conventions collectives concernant les employés syndiqués.

Board of Management

The Board of Management is a committee of cabinet established by authority of the *Financial Administration Act* and is empowered to act on matters concerning:

- financial management, including budget estimates, expenditures, accounts, fees and revenues;
- review and approval of initiatives which bind the government to long-term financial commitments;
- establishment of the government's multi-year expenditure plan and annual departmental spending targets;
- review of departmental budgets to ensure they are consistent with government policy and expenditure targets;
- development and preparation of the government's annual capital budget;
- approval of performance measurement indicators and targets;
- administrative policy in the public service;
- the organization of the public service or any portions thereof, and the determination and control of establishments therein;
- human resource management, including training, development of personnel, pay regulation and hours of work;
- determination of the human resource requirements of the public service, and
- collective bargaining in the public service.

The chair of the Board of Management is the Minister of Finance and the secretary of the board is the deputy minister of Finance. The board meets weekly.

Conseil de gestion

Le Conseil de gestion est un comité du Cabinet créé en vertu de la *Loi sur l'administration financière*. Il a le pouvoir d'agir à l'égard des questions relatives :

- à la gestion financière, y compris les prévisions budgétaires, les dépenses, les comptes, les droits et les recettes;
- à l'examen et à l'approbation d'initiatives qui lient le gouvernement à des engagements financiers à long terme;
- à l'établissement du plan pluriannuel des dépenses du gouvernement et des objectifs annuels visés pour les dépenses ministérielles;
- à l'examen des budgets ministériels afin de s'assurer de leur conformité à la politique du gouvernement et aux objectifs fixés pour les dépenses;
- à la préparation et à l'établissement du budget d'immobilisation annuel du gouvernement;
- à l'approbation d'indicateurs et d'objectifs de mesure du rendement;
- à la politique administrative dans les services publics;
- à l'organisation des services publics ou de toute partie de ces services, ainsi qu'à la détermination et à la direction des établissements relevant de ces services;
- à la gestion des ressources humaines, y compris la formation et le perfectionnement du personnel, les règles sur la rémunération et les heures de travail;
- à la détermination des besoins des services publics en matière de ressources humaines;
- à la négociation des conventions collectives dans les services publics.

Le président du Conseil de gestion est le ministre des Finances et le secrétaire du Conseil de gestion est le sous-ministre des Finances. Le Conseil de gestion se réunit toutes les semaines.

The Budget and Financial Management Division of the Department of Finance provides secretariat services to the Board of Management and acts as the liaison between the board and all government departments and agencies. Staff of the division consult with departments and agencies on issues that are to be brought to the attention of the board. These issues are analyzed to assess financial and human resource implications and to determine any additional information that board members may require to make informed and accurate decisions.

In March 1999, the Board of Management comprised the following cabinet ministers:

Edmond P. Blanchard, Q.C.	Chair of the Board of Management and Minister of Finance
Marcelle Mersereau	Vice-chair of the Board of Management and Minister of Municipalities and Housing
Jean-Camille Degrâce	Minister of State for Tourism and Culture
Gene Devereux	Minister of Environment
Harry Doyle	Minister of State for Youth and Literacy
Danny Gay	Minister of Fisheries and Aquaculture
Stuart Jamieson	Minister of Agriculture and Rural Development
Sheldon Lee	Minister of Transportation
Roly MacIntyre	Minister of Economic Development, Tourism and Culture
Greg O'Donnell	Minister of Supply and Services
Jean-Paul Savoie	Minister Responsible for the Regional Development Corporation and Northern Development

John Mallory is the secretary of the Board of Management and deputy minister of the Department of Finance.

La Division de la gestion financière et du budget du ministère des Finances fournit des services de secrétariat au Conseil de gestion et joue un rôle de liaison entre le conseil et tous les ministères et organismes gouvernementaux. Le personnel de la division consulte les ministères et les organismes sur des questions qui sont portées à l'attention du conseil. Ces questions sont analysées afin d'en évaluer les répercussions sur les ressources financières et humaines et de déterminer toute information supplémentaire dont les membres du conseil pourraient avoir besoin pour prendre des décisions éclairées et exactes.

En mars 1999, le Conseil de gestion était composé des ministres du Cabinet suivants :

Edmond P. Blanchard, c.r.	Président du Conseil de gestion et ministre des Finances
Marcelle Mersereau	Vice-présidente du Conseil de gestion et Ministre des Municipalités et de l'Habitation
Jean-Camille Degrâce	Ministre d'État au Tourisme et à la Culture
Gene Devereux	Ministre de l'Environnement
Harry Doyle	Ministre d'État à la Jeunesse et à l'Alphabétisation
Danny Gay	Ministre des Pêches et de l'Aquaculture
Stuart Jamieson	Ministre de l'Agriculture et de l'Aménagement rural
Sheldon Lee	Ministre des Transports
Roly MacIntyre	Ministre du Développement économique, du Tourisme et de la Culture
Greg O'Donnell	Ministre de l'Approvisionnement et des Services
Jean-Paul Savoie	Ministre responsable de la Société d'aménagement régional et du développement du Nord

John Mallory est le secrétaire du Conseil de gestion et le sous-ministre des Finances.

Department of Finance
March 31, 1999

Ministère des Finances
le 31 mars 1999

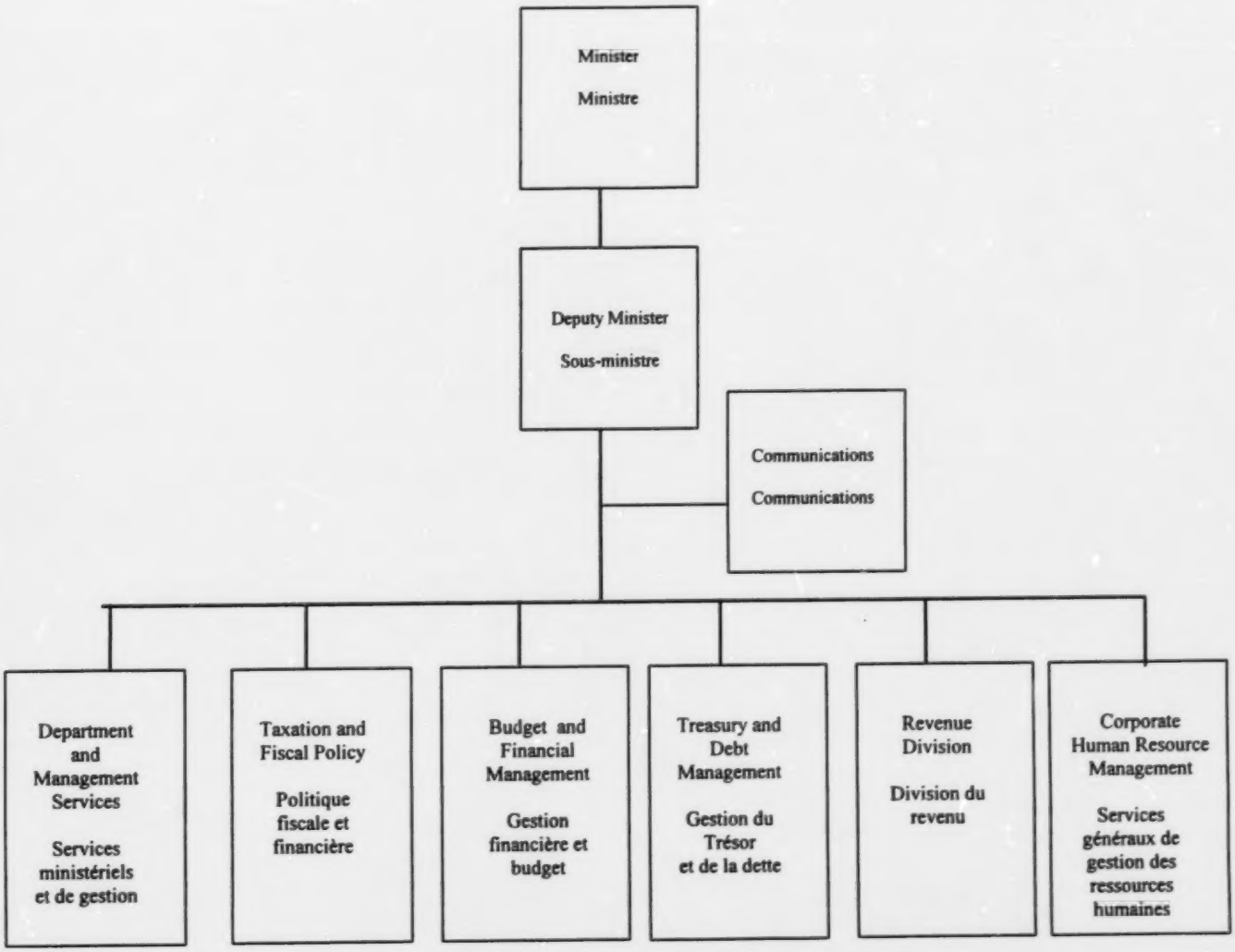

Table 1

Department of Finance

Expenditure Status Report by Primary

Fiscal Year Ending March 31, 1999

25-01 Financial and Human Resource Management

	Budget ($000)	4th Quarter ($000)	Variance ($000) over (under)
Personal Services	15,456.6	13,517.6	1,939.0
Other Services	5,788.7	6,247.7	-459.0
Materials and Supplies	410.1	291.7	118.4
Property and Equipment	213.2	797.1	-583.9
Contributions and Grants	5.8	18.6	-12.8
Debt and Other Charges	0.0	0.0	0.0
Contracts and Projects	-3,364.9	-3,303.9	-61.0
TOTAL	**18,509.5**	**17,568.8**	**940.7**

The net budget surplus of $940.7 results mainly from the transfer of departmental staff and functions to the federal government, following the introduction of the Harmonized Sales Tax.

Tableau 1

Ministère des Finances

État des dépenses par poste budgétaire

Année financière terminée le 31 mars 1999

25-01 Gestion des ressources financières et humaines

	Budget (000 $)	4e trimestre (000 $)	Écart (000 $) au delà (en deçà) du budget
Services personnels	15,456.6	13,517.6	1,939.0
Autres services	5,788.7	6,247.7	-459.0
Fournitures et approvisionnements	410.1	291.7	118.4
Biens et matériel	213.2	797.1	-583.9
Contributions et subventions	5.8	18.6	-12.8
Frais de la dette et autres	0.0	0.0	0.0
Contrats et projets	-3,364.9	-3,303.9	-61.0
TOTAL	**18,509.5**	**17,568.8**	**940.7**

L'excédent budgétaire net de 940.7$ découle principalement du transfert de personnel et de fonctions ministérielles au gouvernement fédéral à la suite de l'instauration de la taxe de vente harmonisée.

Communications Services

The mission of Communications Services is to explain and promote the programs and policies of the Department of Finance to the people of New Brunswick. The staff develop communications strategies, monitor media coverage and handle media relations. They also advise the minister and senior managers on communications issues, while setting day-to-day communications priorities, writing speeches and issuing news releases. They are also responsible for advertising and for the content of the department's World Wide Web site at **http://www.gov.nb.ca/finance**

Service des communications

Le Service des communications a pour mission d'expliquer et de promouvoir efficacement les programmes et les politiques du ministère des Finances à la population du Nouveau-Brunswick. Le personnel élabore des stratégies de communication, surveille les reportages dans les médias et s'occupe des relations avec les médias. Il conseille le ministre et la haute direction sur les questions de communication et fixe les priorités courantes en matière de communications. Il voit à la rédaction des discours et à la publication des communiqués. Il est aussi chargé de la publicité et du contenu du site World Wide Web du ministère au **http://www.gov.nb.ca/finance/indexf.htm**

Department and Management Services Division

The Department and Management Services Division provides a blend of corporate services primarily to the Department of Finance, the Office of the Premier, the Executive Council Office, the Department of Intergovernmental and Aboriginal Affairs, the Office of the Comptroller and General Government. The division also provides management services to other government departments upon request.

Financial/Administrative Services Branch

The Financial/Administrative Services Branch provides the Department of Finance and central agencies with internal budget development, financial planning and monitoring, accounting and related financial services and various administrative functions.

The branch's 1998-1999 work plan consisted of the following key result areas:

- co-ordination of the budget process for the above noted departments;
- monitoring of the above departmental budgets;
- provision of sound accounting and auditing practices;
- co-ordination of departmental legislative procedures;
- documentation of government-wide policies and publication of the department's annual report;
- provision of central records management, and
- general administration and support services.

Division des services ministériels et de gestion

La Division des services ministériels et de gestion offre une gamme de services ministériels aux principaux organismes suivants : le ministère des Finances, le Cabinet du premier ministre, le Bureau du Conseil exécutif, le ministère des Affaires intergouvernementales et autochtones, le Bureau du contrôleur ainsi que le gouvernement général. La division offre également sur demande des services de gestion aux autres ministères.

Direction des services financiers et administratifs

La Direction des services financiers et administratifs fournit au ministère des Finances et aux organismes centraux des services internes d'élaboration, de planification et de suivi financiers et budgétaires, ainsi que des services de comptabilité et des services financiers connexes. Elle exerce en outre diverses fonctions administratives.

Le plan de travail de la direction pour l'année 1998-1999 a porté sur les principales fonctions suivantes :

- coordonner le processus budgétaire des ministères susmentionnés;
- assurer le suivi des budgets de ces ministères;
- établir de bonnes pratiques comptables et procédures de vérification;
- coordonner les procédures législatives du ministère;
- documenter les politiques gouvernementales et la préparation du rapport annuel du ministère;
- assurer la gestion centrale des dossiers;
- fournir des services généraux d'administration et de soutien.

Information and Technology Services Branch

Information and Technology Services Branch promotes the effective use of information and technology through advice and technical support to the Department of Finance and other central agencies.

In 1998-1999 the branch focused on the following key result areas and related activities:

- Support and Consulting: worked diligently throughout the year to identify and resolve Year 2000 issues within the department and support agencies;
- Information Technology Infrastructure: upgraded the department's file and print server, implemented a strategy to upgrade the base desktop technology platform for the department and commenced the rollout of Office 97;
- Electronic Operations: continued support for the department's effort to utilize the Internet/Intranet as a means to access departmental information by the public and by employees;
- Data Management: management of various databases to provide the department with better information for decision-making, and
- Information and Technology Organization: involvement in a number of internal and government-wide committees established to improve the management of information and technology.

Human Resource Services Branch

The Human Resource Services Branch provides advice and support to the Department of Finance and other associated agencies. Key results areas are:

- staffing;
- classification;
- labour/management issues;
- performance management;
- second-language training;

Direction des services informatiques et technologiques

La Direction des services informatiques et technologiques fait la promotion de l'utilisation efficace de l'information et de la technologie en offrant des conseils et un soutien techniques au ministère des Finances et à d'autres organismes centraux.

En 1998-1999, la direction s'est acquittée des principales fonctions et activités connexes suivantes :

- Services de soutien et de consultation travail assidu tout au long de l'année pour cerner et résoudre les problèmes liés au passage à l'an 2000 au ministère et dans les organismes de soutien.
- Infrastructure de la technologie de l'information mise à niveau du serveur de fichiers et d'impression du ministère, mise en œuvre d'une stratégie visant à mettre à niveau la plate-forme technologique de base des ordinateurs de bureau et début de l'introduction d'Office 97.
- Opérations électroniques soutien continu des efforts du ministère pour implanter Internet et l'intranet comme moyens d'accès à l'information ministérielle pour le public et les employés.
- Gestion des données : gestion de diverses bases de données afin d'améliorer la qualité des informations utilisées dans le processus décisionnel.
- Organisation de l'information et de la technologie : participation aux travaux d'un certain nombre de comités internes et gouvernementaux mis sur pied dans le but d'améliorer la gestion de l'information et de la technologie.

Direction des services des ressources humaines

La Direction des services des ressources humaines fournit des conseils et du soutien au ministère des Finances et autres organismes connexes. Ses principales fonctions sont :

- dotation;
- classification;
- relations de travail;
- gestion du rendement;
- formation linguistique en langue seconde;

- training and development;
- payroll;
- benefits;
- Equal Employment Opportunity Program;
- Employee and Family Assistance Program;
- official languages.

Management Services Branch

It has been the role of the Management Services Branch to provide management consulting services primarily to Part I of the public service with a view to supporting the government's vision and the mission of the Department of Finance. Services provided have been in the areas of strategic planning, project management, public consultation, organizational reviews, quality service assessments, work process design, and policy review and development. The branch provides the government with flexibility in addressing multi-departmental issues.

In 1998-1999 the branch provided the following services:

- facilitated and supported the strategic planning process;
- provided assistance in the transfer of resources;
- reviewed the human resource functions;
- facilitated business planning sessions;
- assisted with an integration of services project;
- flow charted work processes;
- provided project management and research support;
- reviewed organizational structure and provided options for change;
- provided project management in an ongoing review of various acts under the authority of the department;
- organized, facilitated and documented business continuity planning for the Year 2000 for the Department of Finance;

- formation et perfectionnement;
- service de la paye;
- avantages sociaux;
- Programme d'égalité d'accès à l'emploi;
- Programme d'aide aux employés et à la famille;
- langues officielles.

Direction des services de gestion

Les Services de gestion ont comme rôle de fournir des services de consultation en gestion principalement à la partie I des services publics de façon à soutenir la vision du gouvernement et la mission du ministère des Finances. La direction a fourni des services dans les domaines de la planification stratégique, de la gestion de projet, de la consultation publique, des examens organisationnels, des évaluations de la qualité des services, du remaniement des processus, ainsi que de l'examen et de l'élaboration des politiques. La direction assure au gouvernement la souplesse nécessaire pour traiter des questions qui touchent plusieurs ministères.

En 1998-1999, la direction a fourni les services suivants :

- facilitation et soutien du projet de planification stratégique;
- aide dans le transfert de ressources;
- examen des fonctions des ressources humaines;
- animation de séances de planification opérationelle;
- aide visant un projet d'intégration des services;
- établissement de graphiques de cheminement des méthodes de travail;
- soutien à la gestion de projet et à la recherche;
- examen de la structure de l'organisation et suggestions de changement;
- gestion d'un projet en cours pour l'examen de diverses lois sous l'autorité du ministère;
- organisation, facilitation et documentation de la planification de la continuité des opérations pour le passage à l'an 2000 au ministère des Finances;

- facilitated the development process for a number of policy issues, and

- participated as the department's representative on a number of interdepartmental committees.

In March 1999, the Management Services Branch transferred from Department and Management Services Division to the Corporate Human Resource Management Division of the Department of Finance where it will continue to provide management consulting services to government departments as described above, on an "as requested basis."

In addition, the branch has assumed responsibility for advice, consulting services and co-ordination of strategic issues in corporate human resource management.

- contribution au processus d'élaboration de politiques;

- participation à des comités interministériels à titre de représentant du ministère.

En mars 1999, la Direction des services de gestion est passée de la Division des services ministériels et de gestion à la Division des services généraux de gestion des ressources humaines du ministère des Finances, où elle continuera à fournir aux ministères, au besoin, les services de consultation en gestion décrits ci-dessus.

De plus, la direction a assumé la responsabilité des conseils, des services de consultation et de la coordination des questions stratégiques pour la gestion des ressources humaines du gouvernement.

Taxation and Fiscal Policy Division

The Taxation and Fiscal Policy Division develops and provides policy advice and recommendations with respect to the Province's overall taxation and fiscal position. The division is also responsible for revenue forecasting, economic forecasting, provision of statistical data and analysis, and preparation of the annual multi-year fiscal framework which forms the basis of the Province's overall budget plan. The division co-ordinates preparation of the annual budget speech, monitors implementation of the budget over the course of the year, and monitors and reports on the Province's economic performance.

The division is also responsible for federal-provincial negotiations concerning various agreements, tax issues and the operation of federal grant programs. As well, the division represents the Province's interests through participation in intergovernmental forums, thereby providing a guarantee the Province's financial interests are protected with respect to its taxation and fiscal relations with the Government of Canada. The division ensures those positions are clearly communicated to the federal government as well as to other provinces and departments.

The division has administrative responsibilities concerning personal and corporate income taxes and reciprocal taxation and is responsible for ensuring that provincial legislation reflects government tax and fiscal policy.

Federal-Provincial Fiscal Relations Branch

The Federal-Provincial Fiscal Relations Branch is responsible for ensuring that the Province's financial interests are safeguarded by providing policy advice and information in respect of fiscal relations with the Government of Canada and other provincial governments. It is involved in federal-provincial negotiations and consultations on transfer programs and income taxes, and the ongoing maintenance of such programs.

The branch forecasts, monitors and analyzes:

- the flow of payments from Canada, concerning personal and corporate income taxes;
- the federal Equalization Program which is an unconditional transfer;

Division de la politique fiscale et financière

La Division de la politique fiscale et financière élabore et formule des conseils et des recommandations en matière de politique sur les mesures concernant l'ensemble de la situation budgétaire, fiscale et financière de la province. La division a également d'autres responsabilités, notamment les prévisions de recettes, les prévisions économiques, la présentation de données et d'analyses statistiques ainsi que la préparation du plan financier pluriannuel, lequel forme l'assise du plan budgétaire global du gouvernement du Nouveau-Brunswick. La division coordonne la préparation du discours du budget annuel, fait le suivi de la mise en oeuvre du budget pendant l'année financière, surveille le rendement économique de la province et en rend compte.

La division est aussi responsable des négociations fédérales-provinciales dans le cadre de diverses ententes, des questions fiscales ainsi que du fonctionnement des programmes fédéraux de subventions. De plus, la division défend les intérêts de la province grâce à sa participation à des rencontres intergouvernementales, s'assurant ainsi que les intérêts financiers du Nouveau-Brunswick sont protégés aux plans de l'imposition et des relations financières avec le gouvernement du Canada. La division fait valoir clairement les positions de la province auprès du gouvernement fédéral ainsi que des autres provinces et ministères.

La division assume des responsabilités administratives en ce qui concerne l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés ainsi que la réciprocité fiscale. De plus, elle doit veiller à ce que les lois provinciales se reflètent dans la politique du gouvernement en matière fiscale et financière.

Direction des relations financières fédérales-provinciales

La Division des relations financières fédérales-provinciales veille à ce que les intérêts financiers de la province soient protégés. Elle fournit des conseils et des informations en matière de politique en ce qui a trait aux relations financières avec le gouvernement du Canada et les autres gouvernements provinciaux. Elle participe aux négociations et aux consultations fédérales-provinciales sur les programmes de transfert et l'impôt sur le revenu ainsi que sur le maintien de tels programmes.

Elle s'occupe des prévisions, du suivi et de l'analyse relativement aux activités suivantes :

- les paiements en provenance du gouvernement fédéral en rapport avec l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés;
- le Programme de péréquation fédéral constitué de subventions inconditionnelles;

- federal contributions in support of social programs, i.e., the Canada Health and Social Transfer which provides funding for health, post-secondary education, social assistance and social services.

A key role of the branch is to ensure that New Brunswick plays an active part in resolving technical and policy issues relating to the terms, formulae and operation of the federal transfer programs noted above and the Canada/New Brunswick Tax Collection Agreement. This is accomplished through analytical assessment, bilateral contact and participation on federal/provincial standing committees of Finance officials. The branch also co-ordinates briefing material for federal/provincial Finance ministers' and deputies' meetings.

The branch has been heavily involved in federal-provincial consultations on the renewal of the Equalization Program. Changes to the program are effective April 1, 1999. The branch was successful in ensuring that the Province's financial interests were protected, with some revenue gains anticipated as a result of program renewal.

During the past year, the branch has played a lead role in advancing the agenda set forth for Finance ministers at the 1997 and 1998 Annual Premiers' Conferences. The branch was involved in the chairmanship of working groups of provincial-territorial Finance officials, and was involved in work to identify a common provincial-territorial position on federal-provincial fiscal relations. The 1999 federal budget addressed some of the major concerns of provinces which were advanced through this forum.

The branch was also involved in discussions on the Canada Pension Plan (CPP).

Tax Policy Branch

The Tax Policy Branch researches and develops policy on tax issues and provides advice to the government with respect to the Province's tax structure. In developing tax policy options, the branch identifies the social, economic and revenue impacts associated with potential tax changes.

The branch conducts an ongoing assessment of the tax climate and tax structure found in each province and in the United States. The branch also continually monitors the competitiveness of the Province's tax system. The branch is involved in negotiations with the federal government and other provinces in the area of tax policy.

- les contributions fédérales au soutien des programmes sociaux, y compris le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, qui assure le financement des soins de santé, de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux.

L'une des principales missions de la direction consiste à s'assurer que le Nouveau-Brunswick joue un rôle actif dans la solution des problèmes techniques et politiques que posent les conditions, les formules et le fonctionnement des programmes fédéraux de péréquation mentionnés ci-dessus et de l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur la perception fiscale. Elle s'acquitte de sa tâche au moyen d'évaluations analytiques et de contacts bilatéraux ainsi que par sa participation aux travaux des comités fédéraux-provinciaux permanents des finances. La direction coordonne aussi la préparation du matériel documentaire en vue des rencontres fédérales-provinciales des ministres et sous-ministres des Finances.

La direction participe activement aux consultations fédérales-provinciales sur le renouvellement du Programme de péréquation. Les changements au programme sont en vigueur le 1er avril 1999. La direction a réussi à assurer la protection des intérêts financiers de la province, des gains de recettes étant attendus par suite du renouvellement du programme.

Au cours de l'année écoulée, la direction a joué un rôle de chef de file dans la réalisation du programme établi pour les ministres des Finances aux conférences annuelles des premiers ministres de 1997 et 1998. La direction a présidé des groupes de travail de responsables provinciaux et territoriaux des ministères des Finances et participé aux travaux visant à établir une position provinciale-territoriale commune à l'égard des relations financières fédérales-provinciales. Le budget fédéral de 1999 contient des mesures pour donner suite à certaines des principales préoccupations des provinces mises en lumière grâce à cette tribune.

En outre, la division a participé aux discussions sur le Régime de pensions du Canada (RPC).

Direction de la politique fiscale

La Direction de la politique fiscale est chargée de la recherche et de l'élaboration de politiques sur des questions fiscales. Elle conseille le gouvernement en ce qui concerne le régime fiscal de la province. Lorsqu'elle élabore des options en matière de politique fiscale, la direction détermine les incidences sociales et économiques ainsi que les répercussions sur les recettes qu'auraient de possibles modifications de la fiscalité.

La direction évalue en permanence le climat financier et le régime fiscal que l'on trouve dans chaque province et aux États-Unis. Elle surveille aussi continuellement le caractère concurrentiel du mode d'imposition de la province et participe aux négociations avec le gouvernement fédéral et d'autres provinces dans le domaine de la politique fiscale.

In the past year the branch has researched various tax issues including business tax incentives, research and development tax credits, tax on taxable income, the impact of social programs on effective marginal tax rates, various property tax issues, and tax policy options involving the federal/provincial harmonized sales tax.

During 1998-1999, the branch was responsible for the design of the proposed Equity Tax Credit Program and the property tax exemption for small fishing harbours. The branch also played a role in the modifications to and extension of the Low-income Seniors' Benefit and the Labour-sponsored Venture Capital Tax Credit.

The branch develops various tax policy options as input to the annual budget, and is responsible for implementation of tax measures announced in the budget, including the most recent personal and corporate tax rate reductions.

During this period, the branch played a key role in the implementation of the property tax treatment of charitable and non-profit organizations.

The branch is responsible for ensuring that legislation and regulations are prepared in relation to any tax measures contained in the annual budget speech.

In 1998-1999, the Tax Policy Branch continued its participation on a number of interdepartmental and intergovernmental committees.

Fiscal, Economic and Statistical Policy Branch

The Fiscal, Economic and Statistical Policy Branch researches fiscal and economic issues. It also prepares advice and fiscal policy options for consideration by government. The branch plays an active role in communications with respect to the fiscal circumstances of the Province; it is involved in intergovernmental discussions of fiscal policy and is responsible for advising on the fiscal situation in other jurisdictions.

Key elements of the branch's mandate are monitoring the budget, and developing and co-ordinating the revenue forecast.

During 1998-1999, the Fiscal, Economic and Statistical Policy Branch prepared forecasts of provincial revenues for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget.

Au cours de l'année écoulée, la direction a étudié plusieurs questions fiscales, dont les incitatifs fiscaux pour les entreprises, les crédits de taxe à la recherche et au développement, l'impôt sur le revenu imposable, les répercussions des programmes sociaux sur les taux marginaux d'imposition réels, diverses questions relatives à l'impôt foncier et les options en matière de politique fiscale en ce qui concerne la taxe de vente harmonisée fédérale-provinciale.

En 1998-1999, on doit à la direction la conception du Programme de crédit proposé d'impôt sur le financement par actions et l'exonération de l'impôt foncier pour les petits ports de pêche. La direction a également joué un rôle dans la modification et la prolongation de la prestation pour personnes âgées à faible revenu et du programme de crédit d'impôt pour capital de risque de travailleurs.

La direction a élaboré plusieurs options en matière de politique fiscale comme apport au budget annuel, et elle est chargée de la mise en œuvre des mesures fiscales annoncées dans le budget, y compris les diminutions les plus récentes des taux d'imposition sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Au cours de cette période, la Direction a joué un rôle clé dans la mise en oeuvre du traitement de l'impôt foncier des organismes de charité et à but non lucratif

La direction doit veiller à rédiger les mesures législatives et les règlements découlant de l'annonce de toute mesure fiscale contenue dans le discours du budget annuel.

En 1998-1999, la direction de la politique fiscale a continué de participer aux travaux d'un certain nombre de comités interministériels et intergouvernementaux.

Direction des finances publiques, de l'économie et de la statistique

La Direction des finances publiques, de l'économie et de la statistique est chargée de la recherche sur les questions financières et économiques. Elle fournit aussi des conseils et prépare des options en matière de politique financière à l'intention du gouvernement. La direction joue un rôle dans les communications relatives aux conditions financières de la province; elle participe aux discussions intergouvernementales sur la politique financière et est chargée d'informer le gouvernement sur la situation financière qui prévaut ailleurs.

Les principaux éléments du mandat de la direction sont le suivi budgétaire ainsi que l'établissement et la coordination des prévisions de recettes.

En 1998-1999, la Direction des finances publiques, de l'économie et de la statistique a préparé des prévisions des recettes gouvernementales dans le cadre de présentations financières pluriannuelles et du budget annuel.

In 1998, the branch completed the drafting and co-ordination of the budget speech, prepared information for other speeches, and completed presentations to communicate the fiscal outlook of New Brunswick.

The branch continues to monitor the current balanced budget legislation requiring an overall budgetary balance over the four-year period 1996-1997 to 1999-2000. Briefing material was prepared for use in review of the Province's fiscal position, and analyses of the federal and provincial budgets were prepared and circulated. The branch compiled data for use by the Premier's Office and other departments, as requested.

The branch provides socio-economic research, analysis and information services to the government. Its mandate includes monitoring and reporting on current trends in the economy, preparing an economic forecast for budget planning and other government decision-making, assessing the impact of economic developments upon the province, and assisting departments and agencies in accessing statistical information on the province.

The statistical role of the branch is conducted under the *Statistics Act*. During the year the branch responded to over 2,500 inquiries, with about one-third coming from outside the government of New Brunswick. Population and economic statistics were presented in bulletins distributed to provincial government users on a regular basis. Population projections were prepared and socio-economic profiles were assembled for provincial regions. The branch has a close working relationship with Statistics Canada and represents the Province in federal-provincial discussions of statistical issues through the Federal Provincial Consultative Council on Statistical Policy and its committees.

During the year, the branch continued to document and analyze economic trends in the province and its major export markets and to report on the economic recovery from the 1990-1991 recession. The review of the Province's economic performance in 1998 and the outlook for 1999 were presented in *The New Brunswick Economy, 1999* which was tabled in the Legislative Assembly on Feb. 9, 1999. Economic forecasts were developed throughout the budget planning cycle. The branch reviewed and reported on provincial economic outlooks prepared by other forecasters.

The branch conducted economic impact studies, upon request from provincial departments, using available models such as the provincial forecasting model of the Conference Board of Canada and the input/output tables and the Social Policy Simulation Database/Model from Statistics Canada.

Data from the 1996 Census was disseminated as released.

En 1998, la direction a rédigé et coordonné le discours du budget, préparé de l'information pour d'autres discours et donné des exposés visant à communiquer les perspectives financières du Nouveau-Brunswick.

La direction continue à surveiller la loi actuelle sur le budget équilibré, qui exige l'équilibre budgétaire global au cours de la période de quatre ans allant de 1996-1997 à 1999-2000. Elle a préparé des documents de synthèse pour l'examen de la situation financière de la province; elle a aussi réalisé et distribué des analyses sur les budgets fédéral et provinciaux. La direction a rassemblé des données à l'intention du Cabinet du premier ministre et d'autres ministères, sur demande.

La direction offre au gouvernement des services de recherche, d'analyse et d'information socio-économique. Son mandat comprend, entre autres, le suivi et le compte rendu des tendances actuelles de l'économie, l'établissement de prévisions économiques aux fins de la planification budgétaire et d'autres décisions gouvernementales, l'évaluation des incidences de la fluctuation de la conjoncture économique sur la province ainsi que l'aide aux ministères et organismes gouvernementaux en matière d'accessibilité aux données statistiques sur la province.

Le mandat de la direction est établi en vertu de la *Loi sur la statistique*. Au cours de l'année, la direction a répondu à plus de 2 500 demandes de renseignements, dont environ le tiers provenaient de l'extérieur du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elle a présenté des statistiques sur la population et sur l'économie dans des bulletins distribués régulièrement aux utilisateurs gouvernementaux. Elle a préparé des prévisions démographiques et des profils socio-économiques des régions de la province. La direction collabore étroitement avec Statistique Canada et représente la province dans les discussions fédérales-provinciales touchant les questions statistiques que tiennent le Conseil consultatif fédéral-provincial sur la politique statistique et ses comités.

Au cours de l'année, la direction a poursuivi son étude des tendances économiques dans la province et dans ses principaux marchés d'exportation. Elle a aussi continué à rendre compte de la reprise économique qui a suivi la récession de 1990-1991. La direction a examiné le rendement économique de la province en 1998 et les perspectives pour 1999 dans la publication intitulée *L'économie au Nouveau-Brunswick, 1999*, laquelle a été déposée à l'Assemblée législative le 9 février 1999. Les prévisions économiques ont été établies dans le cadre du cycle de planification budgétaire. La direction a examiné les perspectives économiques préparées par d'autres sources et en a rendu compte.

À la demande de ministères du gouvernement provincial, la direction a réalisé des études sur les incidences économiques à l'aide de modèles existants comme le modèle de prévisions provincial du Conference Board du Canada, des tableaux des entrées-sorties ainsi que de la base de données et du modèle de simulation sociale de Statistique Canada.

Les données du recensement de 1996 ont été diffusées telles que publiées.

Budget and Financial Management Division

The mission of the Budget and Financial Management Division is to promote the effective and efficient use of the financial resources of government and to provide secretariat services to the Board of Management.

The division provides services in four core business areas: Board of Management Secretariat Services, Budget Preparation and Monitoring, Performance Measurement and Alternative Service Delivery. The nature of these and other initiatives assigned to the division require and encourage an ongoing interchange of staff as well as the use of secondments from other divisions of the department and the rest of government.

The divisional goals established for 1998-1999 were met during this period. This included the preparation of the 1999-2000 budget within the parameters established by government.

The division began reviewing departmental budget estimates in early September 1998 for presentation to the Board of Management. This earlier start to the budget process allowed the government sufficient time to analyze all policy and program measures.

Activities within the scope of public-private partnering continued to be a focus of the Budget and Financial Management Division. The division co-ordinates the completion of financial evaluations for partnering opportunities, participates in the overall evaluation processes, and assists in the finalization of partnership contracts.

Budget Preparation and Monitoring

Officials of the division play a key role in developing budgets and implementing multi-year expenditure plans that are in keeping with the *Balanced Budget Act* and stated fiscal objectives of government. These plans are continuously monitored to anticipate and react to changes in fiscal forecasts. The division provides analysis, advice and restraint options for consideration by government. It is also part of the division's mandate to monitor the budget and develop and co-ordinate the expenditure forecasts.

Division de la gestion financière et du budget

La mission de la Division de la gestion financière et du budget est de promouvoir une utilisation efficace et efficiente des ressources financières du gouvernement et de fournir des services de secrétariat au Conseil de gestion.

La division fournit des services dans quatre domaines de base : services de secrétariat au Conseil de gestion, préparation et suivi du budget, mesure du rendement et autres modes de prestation de services. La nature des fonctions de la division et des autres projets qui lui sont confiés exige et favorise des échanges continuels entre les membres du personnel ainsi que le détachement d'employés d'autres divisions du ministère ou d'ailleurs au gouvernement.

La division a atteint les buts qu'elle s'était fixés pour 1998-1999, notamment la préparation du budget de 1999-2000 à l'intérieur des paramètres fixés par le gouvernement.

La division a entamé l'examen des prévisions budgétaires du ministère au début de septembre 1998 en vue de leur soumission au Conseil de gestion. Le début précoce du processus budgétaire a donné au gouvernement suffisamment de temps pour analyser toutes les mesures touchant les politiques et les programmes.

La Division de la gestion financière et du budget a continué à se pencher sur les activités ayant trait aux partenariats entre le secteur privé et le secteur public. Elle a coordonné l'achèvement des évaluations financières des possibilités de partenariat, participé aux évaluations globales et aidé à la conclusion des marchés de partenariats.

Préparation et suivi du budget

Les responsables de la Division de la gestion financière et du budget jouent un rôle clé dans l'élaboration des budgets et de la mise en œuvre de plans de dépenses pluriannuels conformes à la *Loi sur le budget équilibré* et aux objectifs financiers énoncés du gouvernement. Les plans sont continuellement surveillés pour prévoir et réagir à tout changement dans les prévisions financières. La division présente au gouvernement des analyses, des conseils et des options de restrictions. Le suivi du budget ainsi que l'élaboration et la coordination des prévisions de dépenses font aussi partie du mandat de la division.

The division achieved the following objectives during the 1998-1999 fiscal year:

- prepared forecasts of provincial expenditures quarterly and for multi-year fiscal framework presentations and the annual budget;
- developed and implemented the 1999-2000 budget process for ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts consistent with government's fiscal plan, and the requirements of the *Balanced Budget Act;*
- prepared the 1999-2000 Main Estimates;
- monitored implementation of the 1998-1999 ordinary, capital, special purpose and special operating agency accounts on behalf of the chair of the Board of Management;
- prepared the expenditure portion of the 1997-1998 Major Variance Analysis for Volume 1 of Public Accounts;
- prepared, on a monthly basis, a report indicating the projected yearly cashflow for major projects approved as part of the capital budget process (excluding Department of Transportation); included in this report is a summary of change orders by project.

Performance Measurement

The Budget and Financial Management Division has taken the lead in implementing the government decision to establish benchmarks and program measures. Through this system of reporting, the government is providing a public accountability of the effectiveness with which it conducts its business. The Performance Measurement System has now completed its fourth year of development.

Performance Measurement – Supplement to the Main Estimates provides all performance measurement indicators and targets identified by various departments. This report is tabled annually by the Minister of Finance in the legislature. In their annual reports, departments describe the progress made toward achievement of their targets.

Through the identification of challenging performance targets, the stage has been set for not only reporting on performance, but for improving it. By making use of feedback provided through performance measurement, the government hopes to bridge the gap between reporting and future planning, and to facilitate the program modifications necessary to enable achievement of the government's goals. Proper use of the information can assist in ensuring that the right mix of quality services is provided to the citizens of New Brunswick.

Results for this department are on pages 5 - 7.

En 1998-1999, la division a atteint les objectifs suivants :

- préparation des prévisions de dépenses trimestrielles provinciales dans le cadre de présentations financières pluriannuelles et du budget annuel;
- élaboration et mise en œuvre du processus budgétaire de 1999-2000 pour le compte ordinaire, le compte de capital, le compte à but spécial et le compte des organismes de services spéciaux, conformément au plan financier du gouvernement et aux exigences de la *Loi sur le budget équilibré*;
- préparation du Budget principal de 1999-2000;
- suivi de la mise en œuvre du compte ordinaire, du compte de capital, du compte à but spécial et du compte des organismes de services spéciaux de 1998-1999 pour la présidence du Conseil de gestion;
- préparation de la partie sur les dépenses de l'analyse des principaux écarts du volume 1 des Comptes publics de 1997-1998;
- préparation tous les mois d'un rapport présentant les prévisions des mouvements de trésorerie annuels pour les principaux projets approuvés dans le cadre du budget de capital (à l'exclusion du ministère des Transports), y compris un résumé des ordres de modification par projet.

Mesure du rendement

La Division de la gestion financière et du budget a été le chef de file de la mise en œuvre de la décision du gouvernement d'établir des points de référence et des mesures des programmes. Grâce à ce système de rapport, le gouvernement rend compte au public de l'efficacité avec laquelle il mène ses affaires. Le système de mesure du rendement a achevé sa quatrième année d'élaboration.

Le document *Indicateurs de rendement – Supplément du budget principal* contient l'ensemble des indicateurs de rendement et des buts visés déterminés par les différents ministères. Le rapport est déposé chaque année à l'Assemblée législative par le ministre des Finances. Dans leurs rapports annuels, les ministères décrivent les progrès accomplis en vue de l'atteinte de les buts qu'ils visent.

En définissant des buts visés ambitieux, le ministère cherche non seulement à rendre compte de son rendement, mais aussi à l'améliorer. En donnant suite aux rétroactions fournies par la mesure du rendement, le gouvernement espère combler l'écart entre le rapport et la planification future et faciliter l'apport des modifications nécessaires aux programmes pour favoriser l'atteinte des objectifs gouvernementaux. Une utilisation judicieuse de l'information peut contribuer à assurer que la prestation d'une combinaison pertinente de services de qualité est offerte à la population du Nouveau-Brunswick.

Les résultats du ministère se trouvent aux pages 5 à 7.

Alternative Service Delivery

During 1998-1999 the division provided financial advice and evaluation for the Fredericton North High School initiative. Financial evaluation also continued on the Provincial Buildings Initiative, involving the energy retrofitting of government-owned facilities.

The division also developed, in co-operation with several user departments, Guidelines and Protocols for Public-private Partnerships. These protocols incorporate "best practices" developed in New Brunswick as well as other jurisdictions across Canada, and provide specific criteria against which all future partnerships will be measured and approved.

The Department of Finance continues to play an evaluative role in all privatization proposals submitted to the Board of Management. This evaluation ensures all proposed privatizations are consistent with the objectives and criteria identified in the privatization policy, and that all implications of privatization have been identified.

Autres modes de prestation de services

Au cours de 1998-1999, la division a fourni des conseils et des évaluations de nature financière dans le cadre du projet de l'école secondaire de Fredericton-Nord. Les évaluations financières se sont également poursuivies pour l'Initiative visant les bâtiments provinciaux, qui consiste à améliorer l'efficacité énergétique des installations gouvernementales.

Par ailleurs, la division a élaboré, de concert avec plusieurs ministères utilisateurs, des lignes directrices et des protocoles visant les partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Les protocoles intègrent des pratiques exemplaires mises au point au Nouveau-Brunswick ainsi qu'ailleurs au Canada et établissent des critères précis contre lesquels tous les parteneriats seront comparés et appouvés.

Le ministère des Finances continue à jouer un rôle d'évaluation dans toutes les propositions de privatisation présentées au Conseil de gestion. Les évaluations permettent de vérifier que toutes les privatisations proposées sont conformes aux objectifs et aux critères établis dans la politique sur la privatisation et que toutes les répercussions de la privatisation ont été identifiés.

Treasury and Debt Management Division

The Treasury and Debt Management Division is responsible for financing the Province's cash requirements; cash management for the consolidated fund; administration of outstanding debenture debt; investment management and administration of pension, sinking and special purpose trust funds; financial policy analysis and advice, and Crown corporation financing and municipal financing.

Financial Policy and Debt Management

The Financial Policy and Debt Management Branch advises on appropriate financing arrangements, negotiates long-term debenture issues, administers long-term debt, advises on overall liability management and provides advice on the financial position of the Province. Staff provide advice on various financial policy issues, such as the Fredericton - Moncton Highway Project. The branch is also responsible for the New Brunswick Municipal Finance Corporation and arranges financing for the New Brunswick Power Corporation.

During 1998-1999, the branch negotiated the sale of three $250-million domestic issues and one $50-million private placement. The total of these borrowings was $800 million, all of which was for provincial purposes. Approximately $346 million was used to refinance maturing issues.

The branch is responsible for the service of public debt expenditure which is estimated at $610 million for 1998-1999. The major portion of the expenditure is the interest on 174 individual debenture issues. The branch must ensure that the Province complies with the covenants of the issues. During the year, the branch entered into 29 foreign exchange forward contracts totalling approximately $240 million to hedge interest payments on foreign-denominated debt.

Division de la gestion du Trésor et de la dette

La Division de la gestion du Trésor et de la dette doit assurer : le financement des besoins de trésorerie de la province; la gestion de la caisse du fonds consolidé; la gestion de la dette en cours sous forme de débentures; la gestion des placements et l'administration des régimes de retraite, des fonds d'amortissement et des fonds en fiducie à but spécial; l'analyse des politiques financières et les conseils en la matière; et, le financement des sociétés de la Couronne et des municipalités.

La Direction de la politique financière et de la gestion de la dette

La Direction de la politique financière et de la gestion de la dette donne des conseils en matière d'ententes bancaires, négocie l'émission de débentures à longue échéance, gère la dette à long terme et fait des recommandations concernant la gestion du passif dans son ensemble et la situation financière de la province. Le personnel formule des recommandations sur diverses questions liées à la politique financière, comme le projet d'autoroute entre Fredericton et Moncton. La direction est également responsable de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick et elle s'occupe du financement de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick.

En 1998-1999, la direction a négocié la vente de trois émissions intérieures d'une valeur de 250 millions de dollars et d'un placement privé de 50 millions de dollars. Les emprunts se sont chiffrés à environ 800 millions de dollars, dont la totalité a servi aux fins de la province. Quelque 346 millions de dollars ont servi à refinancer des émissions arrivées à échéance.

La direction est responsable du service de la dette publique, dont le coût est évalué à 610 millions de dollars pour 1998-1999. La majeure partie de cette dépense a consisté dans le versement des intérêts sur 174 émissions de débentures. La direction doit s'assurer que la province se conforme aux engagements qu'elle a souscrits lors de chacune des émissions. Au cours de l'année, la direction a conclu 29 contrats à terme de devises étrangères d'une valeur approximative de 240 millions de dollars afin de couvrir les versements d'intérêt sur la dette libellée en devises étrangères.

Two debenture issues, totalling $56.4 million, were negotiated by the New Brunswick Municipal Finance Corporation. Administration of the corporation involves canvassing the municipalities for borrowing requirements, determining and disbursing each municipality's share of the proceeds of debenture issues, acting as registrar for several debenture issues, obtaining cabinet approval of the Province's guarantee for debenture issues, arranging and attending board meetings and preparing the corporation's annual report.

During the year, the Financial Policy and Debt Management Branch provided advice to the government on matters of a financial nature. The branch also arranged and participated in presentations to credit rating agencies and prepared the Province's Annual Report on Form 18-K and filed it with the US Securities and Exchange Commission.

Treasury Management

The Treasury Management Branch is responsible for the cash management of the Province's consolidated fund, sinking fund and various trust funds, as well as the Province's overall banking arrangements. Specific functions include preparing cash flow forecasts; carrying out short-term borrowing for the Province and its agencies through its treasury bill program, as well as short-term investing for the Province, its agencies, and trust funds; executing foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds; executing bond purchases on behalf of the sinking and trust funds; as well as receiving and depositing all revenues and ensuring timely receipt and payment of monies to minimize short-term financing charges. The branch also has responsibility for all of the Province's banking arrangements and negotiation of banking fees as well as special finance or banking agreements.

During 1998-1999, receipts totalled approximately $4.5 billion and expenditures were $4.4 billion. Short-term borrowings totalled $2.5 billion for the fiscal year and short-term investments for the Province averaged $125 million daily. In addition, short-term investments of various sinking and trust funds averaged $145 million per day. Foreign exchange transactions on behalf of the Province and trust funds totalled $800 million for the year.

Deux émissions de débentures, d'une valeur totale de 56,4 millions de dollars, ont été négociées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick. L'administration de la corporation exige de recenser les besoins de crédit des municipalités, de déterminer et de débourser leur part du produit des émissions de débentures, d'agir à titre de conservateur de plusieurs émissions de débentures, d'obtenir que la garantie de la province concernant les émissions de débentures soit approuvée par le Cabinet, d'organiser les réunions du conseil, d'y prendre part et de préparer le rapport annuel de la corporation.

Au cours de l'année, la Direction de la politique financière et de la gestion de la dette a formulé des recommandations au gouvernement concernant la situation financière générale de la province. La direction a aussi organisé et participé à des présentations aux agences de cotation, elle a préparé le rapport annuel de la province à l'aide de la formule 18-K et elle l'a fait enregistrer auprès de la US Securities and Exchange Commission.

Gestion du Trésor

La Direction de la gestion du Trésor est chargée de la gestion de la caisse du fonds consolidé, du fonds d'amortissement et des divers fonds en fiducie de la province, ainsi que de ses ententes bancaires générales. Parmi ses fonctions, notons : la préparation des prévisions de mouvements de trésorerie; la souscription d'emprunts à court terme pour le compte de la province et de ses organismes au moyen de son programme de bons du Trésor et la réalisation de placements à court terme pour le compte de la province, de ses organismes et de ses fonds en fiducie; l'exécution d'opérations de change pour le compte de la province et de ses fonds en fiducie; l'achat d'obligations pour le compte des fonds d'amortissement et en fiducie; la perception et le versement en temps opportun des sommes dues de façon à minimiser les frais de financement à court terme. La direction est également chargée des ententes bancaires et de la négociation des frais bancaires ainsi que des ententes financières et bancaires particulières.

Au cours de 1998-1999, les recettes se sont chiffrées à environ 4,5 milliards de dollars, et les dépenses, à environ 4,4 milliards. La valeur des emprunts à court terme s'est élevée à 2,5 milliards de dollars pour l'année financière, et les placements à court terme ont rapporté en moyenne 125 millions de dollars par jour. De plus, les placements à court terme des divers fonds d'amortissement et en fiducie ont rapporté en moyenne 145 millions de dollars par jour. Les opérations de change pour le compte de la province et des fonds en fiducie ont atteint 800 millions de dollars pour l'année.

Trust Fund Administration/Sinking Fund Management

The Minister of Finance is trustee for 10 sinking and special-purpose trust funds and the Board of Management is trustee for the Hospital Canadian Union of Public Employees Pension Plan and three School District Pension Plans.

The Trust Fund Administration Branch is responsible for advising on trusteeship issues. The branch administers the trustee functions required by legislation, including financial controls, preparation and analysis of financial statements, custody of securities, authorization of payments out of the funds, analysis of pension liabilities and the receipt of sinking fund installments.

The Sinking Fund Management Branch is responsible for managing the Province's and NB Power's sinking funds, including preparation of financial statements.

Investment policies are developed for 14 funds having a total market value of $3.8 billion as of March 31, 1999. The four Board of Management trusteed funds are managed by external investment counsellors who follow investment policies developed internally.

The Hospital Canadian Union of Public Employees Pension Plan earned 9.2 per cent. The annual returns for the three school district plans were as follows: 8.7 per cent for general labour, trades and services employees; 10.8 per cent for the secretarial and clerical employees and 2.2 per cent for the management employees.

Administration des fonds en fiducie et gestion des fonds d'amortissement

Le ministre des Finances est administrateur de 10 fonds d'amortissement et fonds en fiducie à but spécial, tandis que le Conseil de gestion administre les régimes de retraite des employés des hôpitaux membres du Syndicat Canadien de la fonction publique et des employés de trois districts scolaires.

La Direction de l'administration des fonds en fiducie fournit des conseils sur les questions de gestion fiduciaire. La direction assume les fonctions relatives à l'administration fiduciaire exigées par la loi, à savoir le contrôle financier, la préparation et l'analyse des états financiers, la garde des titres, l'autorisation d'effectuer des paiements sur les fonds en fiducie, l'analyse du passif au titre des régimes de retraite ainsi que la perception des versements aux fonds d'amortissement.

La Direction de la gestion des fonds d'amortissement gère les fonds d'amortissement de la province et d'Énergie NB, y compris la préparation des états financiers.

La direction élabore des lignes directrices en matière de placement à l'intention de 14 fonds dont la valeur marchande globale se chiffrait à 3,8 milliards de dollars au 31 mars 1999. Les quatre fonds en fiducie dont le Conseil de gestion est fiduciaire sont gérés par des conseillers externes en placement qui suivent les règles directrices internes en matière de placements.

Le régime de retraite des employés des hôpitaux du Nouveau-Brunswick membres du SCFP a affiché un rendement de 9,2 %. Les taux de rendement annuels des régimes des trois districts scolaires ont été les suivants : 8,7 % pour le régime des manœuvres et hommes de métiers et de service; 10,8 % pour le régime des secrétaires et employés de bureau; 2,2 % pour le régime du personnel cadre.

Revenue Division

The division has the overall responsibility to administer assigned provincial taxation programs associated with real property and consumption taxes. In addition, it is responsible to administer the province's regulatory programs under the *Liquor Control Act* and the *Lotteries Act*.

To accomplish its mandate, the division is organized into five branches: the Policy and Communication Branch; the Accounting, Audit and Central Services Branch; the Account Management Branch; the System Development and Support Branch, and the Tax Review and Appeals Branch.

Policy and Communication Branch

The policy section consists of two main responsibility areas: tax programs and regulatory programs. The communication section plays a prominent role with internal and external communications for the two responsibility areas.

The mandate of the branch in the division now encompasses the following responsibilities:

- development of policies and procedures;
- provision of expert advice and consultation;
- development and stewardship of the division's legislative package;
- liaison with stakeholders and special interest groups, and
- development of tax and regulatory guides and bulletins, tax interpretation, public education, internal training and leadership in the preparation of training, development and operational manuals.

During the 1998-1999 fiscal year, the branch initiated the following legislative and regulatory amendments to provide for:

- authority in the *Revenue Administration Act* to require collectors to post security bonds and to provide regulations concerning terms and conditions relative to bonds;
- provision in the *Tobacco Tax Act* for licensed tobacco wholesalers to obtain separate authority to collect taxes;
- tobacco possession limits under the *Tobacco Tax Act;*

Division du revenu

La division a la responsabilité globale de l'administration des programmes fiscaux provinciaux ayant trait à l'impôt foncier et aux taxes à la consommation. De plus, elle administre les programmes de réglementation de la province en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools* et de la *Loi sur les loteries*.

Pour réaliser son mandat, la division est divisée en cinq volets : Direction de la politique et des communications; Direction de la comptabilité, de la vérification et des services centraux; Direction de la gestion des comptes; Direction de la conception et du soutien des systèmes; Direction de la révision de l'impôt et des appels.

Direction de la politique et des communications

La direction est composée de deux secteurs de responsabilité principaux : programmes fiscaux et programmes de réglementation. La section des communications joue un rôle de premier plan dans les communications internes et externes des deux secteurs de responsabilité.

Le mandat de la direction au sein de la division englobe maintenant les responsabilités suivantes :

- élaboration de politiques et de modalités;
- prestation de conseils d'experts et de consultation;
- élaboration et gérance des lois relevant de la division;
- liaison avec les intervenants et les groupes d'intérêts;
- élaboration de guides et de bulletins fiscaux et réglementaires, interprétation fiscale, éducation du public, formation interne et direction de la préparation de manuels de formation, de perfectionnement et d'activités.

Au cours de l'année financière 1998-1999, la direction a introduit des modifications aux lois et règlements en prévoyant ce qui suit :

- en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu*, l'autorisation d'exiger que les percepteurs remettent des cautionnements de garantie et de prescrire des règlements au sujet des conditions relatives aux cautionnements;
- clause dans la *Loi de la taxe sur le tabac* pour les marchands de tabac en gros qui permet d'obtenir une autorité indépendante pour le prélèvement des taxes.
- établissement de limites quant à la possession de tabac en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac;*

- prohibition under the *Tobacco Tax Act* for sale of tobacco on consignment;
- increased fines under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* for individuals operating motor vehicles with marked fuel;
- clarification under the International Fuel Tax Agreement (IFTA) of issuance requirements and procedures for licences and decals;
- clarification of date of redemption, personal service delivery, and the commencement date for sale action relative to real property tax accounts;
- minimum pricing of alcoholic beverages under the *Liquor Control Act*;
- a wine serving licence under the *Liquor Control Act*;
- increased funding under the *Lotteries Act* for the Sports Development Trust Fund;
- licensing requirements, licensing fees, fines for violations, and hours of service for the Wine Serving Licence program under the *Liquor Control Act*, and
- categories of alcoholic beverages, minimum pricing schedules, and the fines for violations of the minimum pricing program under the *Liquor Control Act*.

Administrative accomplishments of the branch during the 1998-1999 fiscal year included:

- oversaw implementation of recommendations by the New Brunswick Court of Appeal regarding rules of conduct for exotic entertainment in liquor-licensed establishments;
- oversaw the first stage of the phased-in removal of video lottery machines from non-liquor licensed premises;
- participated in the ongoing review of the *Liquor Control Act* and Regulations;
- supported the mandate of the Lotteries Commission by providing staff to assist with the development and delivery of provincial gaming policy and regulations for harness racing, video lottery and charitable gaming;

- interdiction de vendre du tabac en consignation en vertu de la *Loi de la taxe sur le tabac;*
- hausse des amendes en vertu de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* pour les personnes qui utilisent des véhicules à moteur alimentés par du carburant marqué;
- précision en vertu de l'Entente internationale concernant la taxe sur les carburants, des exigences et modalités en matière de délivrance des licences et des autocollants;
- précision de la date de remboursement, de la signification personnelle de l'avis et de la date du début des ventes relatives aux impôts fonciers impayés;
- établissement de prix minimums des boissons alcoolisées en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools*;
- instauration d'une licence pour servir du vin en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools;*
- financement accru en vertu de la *Loi sur les loteries* pour le Fonds en fiducie pour l'avancement du Sport;
- établissement des exigences relatives à la délivrance des licences, droits à verser pour la licence, amendes pour les infractions et heures d'ouverture du programme de licence pour servir du vin en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools;*
- catégories de boissons alcoolisées, tableaux de prix minimums et amendes pour infraction au programme des prix minimums en vertu de la *Loi sur la réglementation des alcools.*

Parmi les réalisations administratives de la direction au cours de l'année financière 1998-1999, notons les suivantes :

- encadrement de la mise en œuvre des recommandations de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick concernant les règles de conduite en matière de divertissement exotique dans les établissements titulaires d'une licence;
- encadrement de la première étape du retrait graduel des appareils de jeu vidéo des établissements non titulaires d'une licence;
- participation au remaniement continuel de la *Loi sur la réglementation des alcools* et des règlements afférents;
- contribution au mandat de la Commission des loteries par l'affectation de personnel à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique et de règlements provinciaux pour les courses attelées, les loteries vidéo et les jeux de hasard à des fins de bienfaisance;

- worked with the Atlantic Lottery Corporation to implement recommendations made jointly by the branch, the Maritime Provinces Harness Racing Commission and the Council of Maritime Premiers on how the corporation can become more actively involved with the harness racing industry;

- continued to hold discussions with provincial First Nations regarding the signing of agreements covering gaming and consumption taxes (the branch currently manages six agreements);

- monitored the administration of the private sale of used vehicles in New Brunswick for purposes of the Provincial Vehicle Tax;

- responded to 1,672 requests for information and interpretation under the tax and regulatory statutes, and

- responded to 87,413 public inquiries on tax and regulatory matters.

Accounting, Audit and Central Services Branch

During the 1998-1999 fiscal year, the branch was responsible for performing the following functions:

- processing of property and consumption tax payments and reports;

- processing of Provincial Vehicle Tax payments (PVT) and Harmonized Sales Tax (HST) from Service New Brunswick centres and provincial revenue offices;

- providing accounting functions related to revenue and receivables;

- delivering a comprehensive tax auditing program, including an accelerated audit project associated with the wind-up of provincial sales tax;

- reviewing allocations of income by corporations under income tax and large corporation capital tax legislation;

- processing of all property and consumption tax refunds;

- processing of New Home Construction and Home Renovation HST Credit and the Low-income Seniors' Benefit;

- issuing annual property assessment and tax notices and supplementary notices;

- collaboration avec la Société des loteries de l'Atlantique pour mettre en œuvre les recommandations formulées conjointement par la direction, la Commission des courses attelées des provinces Maritimes et le Conseil des Premiers ministres des Maritimes sur la façon dont la société peut prendre une part plus active à l'industrie des courses attelées;

- poursuite des discussions avec les Premières Nations de la province concernant la signature d'ententes sur les taxes de jeu et de consommation (la direction administre actuellement six ententes);

- contrôle l'administration de la vente privée de véhicules d'occasion au Nouveau-Brunswick aux fins de la taxe provinciale sur les véhicules à moteur;

- réponse à 1 672 demandes de renseignements et d'interprétation concernant les lois fiscales et réglementaires;

- réponse à 87 413 demandes de renseignements du public sur des questions fiscales et réglementaires.

Direction de la comptabilité, de la vérification et des services centraux

Au cours de l'année financière 1998-1999, la direction a assumé la responsabilité de la réalisation des fonctions suivantes :

- traitement des paiements d'impôt foncier et de taxe à la consommation et des rapports connexes;

- traitement des versements de la taxe de vente provinciale sur les ventes de véhicules et de la taxe de vente harmonisée des centres de Services Nouveau-Brunswick et des bureaux de perception provinciaux;

- exécution de fonctions comptables liées aux recettes et aux comptes débiteurs;

- prestation d'un programme exhaustif de vérification fiscale, y compris un projet de vérification accélérée concernant l'abolition de la taxe de vente provinciale;

- examen de la répartition du revenu par les sociétés en application des lois de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital des grandes sociétés;

- traitement de tous les remboursements d'impôt foncier et de taxe à la consommation;

- application du Programme de crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations domiciliaires et de la prestation pour personnes âgées à faible revenu;

- publication des avis annuels d'évaluations foncières et des avis supplémentaires;

- administering the federal grant-in-lieu of property tax program;
- budget monitoring and forecasting for the Revenue Division, and
- records management.

The tax payments and records section accounted for revenues in excess of $800 million. This branch processed approximately 500,000 individual payment transactions derived from various taxes including real property, gasoline and motive fuel, tobacco, financial corporation capital tax and HST related taxes. The accounting component of the branch was responsible for maintaining all financial statements, revenue adjustments and allocations, as well as ensuring accountability for stated revenues.

The audit section completed its last full year of auditing under the *Social Services and Education Tax Act*. During the 1998-1999 fiscal year, 3,244 audits were completed, identifying approximately $22.3 million in unremitted sales tax. The sales tax audit project is scheduled to conclude on June 30, 1999, and it is expected that the objective of completing 8,000 audits from April 1, 1997, to June 30, 1999, will be met.

This special project, carried out as a result of the implementation of the Harmonized Sales Tax, has identified additional revenue of $8.90 for every dollar expended in conducting the audits.

The refund section processed 52,804 refunds and credits for a total of $28 million during fiscal year 1998-1999. In this total are 9,681 property tax refunds for $7.86 million; 2,197 fuel and tobacco tax refunds for $9.4 million; 1,353 sales tax refunds for $5.06 million; 4,915 New Home Construction and Home Renovations HST Credits for $2.784 million; and 34,707 seniors' benefits for $3.47 million. Not included among the 52,804 refunds worth $28 million were 36,831 low-income property tax allowance claims processed by SNB offices for $7.149 million.

During the 1998-1999 fiscal year, the branch participated in the development of new reporting forms and a tracking system to simplify tax reporting for the collectors and to strengthen record-keeping requirements under the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* and the *Tobacco Tax Act*. Additionally, the branch examined returns and performed audits to confirm fairness and consistency in tax applications.

- administration de la subvention fédérale tenant lieu de paiement d'impôt foncier;
- surveillance du budget et prévisions pour les comptes de la Division du revenu; et,
- gestion des dossiers.

La section des versements et des dossiers fiscaux a perçu des recettes dépassant 800 millions de dollars. La direction a traité environ 500 000 opérations de paiement individuelles venant de diverses taxes, y compris l'impôt foncier, la taxe sur l'essence et les carburants, la taxe sur le tabac, la taxe sur le capital des corporations financières et les taxes liées à la TVH. Du côté de la comptabilité, la direction a la responsabilité de tenir les états financiers ainsi que les rajustements et les affectations de recettes, et de s'assurer de la reddition de comptes des recettes déclarées.

La section de la vérification a fait pour la dernière année complète du travail de vérification en vertu de la *Loi sur la taxe pour les services sociaux et l'éducation*. Durant l'année financière 1998-1999, 3 244 vérifications ont permis de repérer quelque 22,3 millions de dollars en taxe de vente non remise. Le projet de vérification de la taxe de vente devrait prendre fin le 30 juin 1999, et on prévoit atteindre l'objectif visé, à savoir la réalisation de 8 000 vérifications du 1er avril 1997 au 30 juin 1999.

Le projet spécial, entrepris à la suite de la mise en œuvre de la taxe de vente harmonisée, a permis de recouvrer des recettes additionnelles de 8,90 $ pour chaque dollar dépensé pour la réalisation des vérifications.

En 1998-1999, la section des remboursements a traité 52 804 demandes de remboursement et de crédit pour un total de 28 millions de dollars. Ces chiffres comprennent : 9 681 remboursements d'impôt foncier pour une remise de 7,86 millions de dollars; 2 197 demandes de remboursement des taxes sur le carburant et sur le tabac, pour une remise de 9,4 millions; 1 353 demandes de remboursement de la taxe de vente pour une remise de 5,06 millions; 4 915 demandes de crédit de la TVH pour les habitations neuves et les rénovations domiciliaires pour une remise de 2,784 millions; 34 707 demandes de prestations pour personnes âgées pour une remise de 3,47 millions. Pour leur part, les bureaux de SNB ont traité 36 831 demandes de dégrèvement d'impôt foncier pour les propriétaires à faible revenu pour une remise de 7,149 millions de dollars, somme non comprise dans les 52 804 demandes de remboursement et les 28 millions de dollars en credit.

Au cours de l'année financière 1998-1999, la direction a participé à l'élaboration de nouveaux formulaires de déclaration et d'un système de suivi afin de simplifier la déclaration de taxe pour les percepteurs et de renforcer les critères de tenue de livres en application de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* et de la *Loi de la taxe sur le tabac*. De plus, la direction a examiné des renvois et a effectué des vérifications pour confirmer l'équité et l'uniformité de l'administration des taxes.

Exploration of new information-sharing opportunities with Revenue Canada continued in fiscal year 1998-1999. The branch embarked upon a joint co-operative effort with Revenue Canada to construct a framework within which to review provincial income allocations from the federally administered corporate income tax and large corporation capital tax. The branch also participated in the Provincial Income Allocation Task Force review of corporate and income allocation rules under the income tax regulation.

Account Management Branch

The Account Management Branch is made up of three sections:

- Licensing and Registration;
- Field Operations (Collections and Compliance), and
- Tax Receivables (including both consumption and property taxes).

The main objectives of the branch are :

- to provide licensing/registration services for division taxation programs, liquor regulation and charitable gaming;
- to enforce existing legislation relating to charitable lotteries, liquor, tobacco, fuel, video lottery and video rentals, and
- to collect outstanding receivables.

The licensing and registration section continued to make improvements to the division's consolidated registration system. This system consolidates all licence types for businesses and individuals who want to do business in the Province of New Brunswick, thereby simplifying the registration and licence renewal processes for all clients.

The licensing and registration section has assumed new administrative responsibilities for the licensing of all video retailers and distributors in the province. This occurred in conjunction with the transfer of the administrative and licensing components under the NB Film Classification Board to the Department of Finance in 1998.

L'exploration de nouvelles possibilités d'échanges de renseignements avec Revenu Canada s'est poursuivie en 1998-1999. De concert avec Revenu Canada, la direction a entrepris d'établir un cadre de travail dans les limites duquel examiner la répartition des recettes provinciales provenant de la taxe sur l'impôt des sociétés et de la taxe sur le capital des grandes sociétés, administrées par le gouvernement fédéral. La direction a aussi participé à l'examen, par le groupe de travail sur la répartition des recettes provinciales, des règles de répartition de l'impôt sur les sociétés et sur le revenu en application des règlements de l'impôt sur le revenu.

Direction de la gestion des comptes

La Direction de la gestion des comptes est composée de trois sections :

- permis, licences et enregistrements;
- opérations régionales (recouvrement et application des règlements); et
- comptes débiteurs (y compris les taxes à la consommation et l'impôt foncier).

Voici les principaux objectifs de la direction :

- fournir des services de délivrance de permis de licences et d'enregistrement concernant les programmes fiscaux de la division, la réglementation des alcools et les jeux de hasard à des fins de bienfaisance;
- appliquer les mesures législatives en vigueur relativement aux jeux de hasard à des fins de bienfaisance, aux taxes sur l'alcool, sur le tabac et sur les carburants, aux loteries vidéo et à la location des appareils de jeu vidéo;
- recouvrer les comptes débiteurs en souffrance.

La section des permis, des licences et des enregistrements a continué à apporter des améliorations au système intégré d'enregistrement de la division. Le système regroupe tous les genres de permis et de licences pour les entreprises et les particuliers qui veulent faire des affaires au Nouveau-Brunswick, ce qui simplifie l'enregistrement et le renouvellement des permis et licences pour tous les clients.

La section des permis, des licences et des enregistrements s'est vu confier de nouvelles responsabilités administratives ayant trait à la délivrance de permis aux détaillants et aux distributeurs d'appareils de jeu vidéo. Par la même occasion, les volets administration et délivrance de permis qui étaient sous la responsabilité du Bureau des cotes de film du Nouveau-Brunswick ont été transférés au ministère des Finances en 1998.

The conversion of information pertaining to fuel exemption card holders from the former database system into the consolidated registration system was completed. In addition, the work processes and application procedures required for the implementation of the new Wine Serving Licence were completed in preparation for the planned implementation date in April 1999.

The field operations unit fulfils all of the enforcement responsibilities associated with the various statutes and programs administered by the division. It also provides enforcement under the *Tobacco Sales Act* and the *Federal Tobacco Act* and in so doing serves as the enforcement agent of the Department of Health and Community Services.

In an effort to improve upon enforcement standards for the division, the unit formed two enforcement teams. A tobacco tax enforcement team was created to deal with tobacco related issues. This unit is comprised of a team leader and three inspectors. It currently has access to audit resources, and the addition of two full-time auditors is planned for fiscal year 1999-2000.

The second enforcement team was created in response to the new marking program that was introduced for tax- exempt motive fuel. This team has worked closely with the commercial vehicle enforcement unit of the Department of the Solicitor General and has conducted several operations throughout the province.

Inspection staff worked co-operatively with the Atlantic Lottery Corporation (ALC) to ensure removal of the video lottery terminals from non-liquor licensed establishments, effective Dec. 31, 1998.

Two members of the RCMP have been seconded to the Account Management Branch on a full-time basis. They are physically located at head office and report to the director of the branch. The two members are responsible for co-ordinating regulatory enforcement between the department and police forces in the areas of gambling, liquor and tobacco.

Linkages with Revenue Canada for the purposes of underground economy initiatives were continued in this fiscal year.

The tax receivables section, which now addresses all receivables for both consumption and property taxes, increased the level of negotiations on all receivables. The result is a larger percentage of the receivable accounts being covered by payment arrangements.

At 1998-1999 year end, the branch had its lowest total of outstanding property tax accounts since 1990.

Emphasis has been placed on the collection of sales tax accounts in order to have these accounts completely cleared, or under a payment arrangement, by the end of December 1999.

La conversion des renseignements relatifs aux titulaires de cartes d'exonération de la taxe sur le carburant de l'ancienne base de données au système intégré d'enregistrement est achevée. De plus, on a mis au point les méthodes de travail et les modalités d'application découlant de la mise en œuvre de la nouvelle licence pour servir du vin, en préparation de la date d'entrée en vigueur prévue, soit avril 1999.

L'unité des opérations régionales est chargée de toutes les responsabilités d'application des divers programmes et lois administrés par la division. Elle s'occupe également de l'application de la *Loi de la taxe sur le tabac* et de la *Loi sur le tabac* fédérale et, de ce fait, agit comme agent d'application pour le ministère de la Santé et des Services communautaires.

Pour tenter d'améliorer les normes de la division en matière d'application, l'unité a formé deux équipes d'application. La première est l'équipe d'application de la taxe sur le tabac, mise sur pied pour traiter les questions liées au tabac. L'équipe est composée d'un chef et de trois inspecteurs. Elle a accès aux ressources de vérification, et l'ajout de deux vérificateurs à temps plein est prévu pour l'année financière 1999-2000.

La seconde équipe d'application a été créée dans le cadre du nouveau programme de marquage du carburant exonéré de la taxe. L'équipe travaille en étroite collaboration avec l'unité de l'application des lois sur les véhicules utilitaires du ministère du Solliciteur général, et elle a mené plusieurs opérations un peu partout dans la province.

Le personnel d'inspection a collaboré avec la Société des loteries de l'Atlantique pour voir au retrait les appareils de jeu de loterie vidéo des établissements non titulaires d'une licence à compter du 31 décembre 1998.

Deux agents de la GRC ont été détachés à temps plein à la Direction de la gestion des comptes. Les agents travaillent à partir du bureau central et se rapportent au directeur de la gestion des comptes. Ils sont chargés de coordonner l'application des lois entre le ministère et les corps de police dans les domaines des jeux de hasard, de l'alcool et du tabac.

Les liens avec Revenu Canada en ce qui concerne la lutte contre l'économie souterraine ont été maintenus au cours de l'année financière.

La section des comptes débiteurs, qui s'occupe maintenant de tous les comptes débiteurs de taxes à la consommation et d'impôt foncier, a accru le niveau de négociations sur tous les débiteurs, ce qui a augmenté le pourcentage de comptes débiteurs pour lesquels des modalités de paiement ont été prises.

À la fin de 1998-1999, la direction présentait le nombre total de comptes d'impôt foncier en souffrance le plus bas depuis 1990.

Le recouvrement des comptes de taxe de vente est devenu une priorité afin que ces comptes soient complètement acquittés ou que des modalités de paiement soient prises d'ici la fin de décembre 1999.

The accounts receivable call centre, which consists of six representatives, continued to contact taxpayers with outstanding property and sales taxes to remind them of their payment obligations.

System Development and Support Branch

The branch's key responsibility areas are system development, monitoring and managing the division's two legacy systems, developing and maintaining an executive information system, technology planning, project management, resource management and liaison with the department's Information and Technology Branch.

The branch is committed to working with management and staff through team building, workshops and presentations in order to institute change in the organization effectively and efficiently. The branch continues to have an impact on service delivery and on the administration of the Revenue Division. It has and will continue to work towards achieving the following goals:

- construct systems that minimize tax loss;
- simplify customer interaction;
- reduce work duplication;
- implement a user-friendly and meaningful information bank;
- activate an effective method of file storage and delivery;
- institute an effective decision-making support system;
- respond to new demands;
- oversee the existing mainframe systems until replaced, and
- work with management in determining ongoing technology needs.

In order to accomplish these goals, the branch prepared a study that identified a number of projects to be undertaken, over the next few years, in manageable sizes. This allows management and staff to provide their expertise to the projects while maintaining their regular responsibilities.

Le télécentre des comptes débiteurs, qui compte six personnes, a continué de communiquer avec les contribuables dont le compte d'impôt foncier ou de taxe de vente est en souffrance afin de leur rappeler leurs obligations fiscales.

Direction de la conception et du soutien des systèmes

Les principaux secteurs de responsabilité de la direction comprennent la conception de systèmes, la surveillance et la gestion des deux systèmes d'origine de la division, l'élaboration et le maintien d'un système d'information administrative, la planification technologique, la gestion de projet, la gestion de ressources et les liaisons avec la Direction des services informatiques et technologiques du ministère.

La direction s'est engagée à collaborer avec les gestionnaires et les employés dans le cadre d'activités de promotion du travail d'équipe, d'ateliers et d'exposés dans le but d'entreprendre des changements efficaces au sein de l'organisation. La direction continue d'avoir un impact sur la prestation de services et sur l'administration de la Division du revenu. Elle a travaillé et continue de travailler à la réalisation des objectifs suivants :

- concevoir des systèmes qui minimisent les pertes fiscales;
- simplifier les interactions avec la clientèle;
- réduire le double emploi;
- mettre en œuvre une banque de données facile à consulter et pertinente;
- mettre en œuvre une méthode efficace d'archivage et de repérage des dossiers;
- instaurer un mécanisme efficace de soutien à la prise de décisions;
- satisfaire les nouvelles exigences;
- gérer les systèmes centraux actuels jusqu'à leur remplacement;
- collaborer avec les gestionnaires pour déterminer les besoins technologiques courants.

Pour réaliser ses objectifs, la direction a préparé une étude qui a cerné un certain nombre de projets de taille raisonnable à entreprendre au cours des prochaines années. Cela permettra aux gestionnaires et aux employés de participer aux projets selon leur domaine d'expertise tout en continuant d'assumer leurs responsabilités ordinaires.

The following represents the major accomplishments of the System Development and Support Branch as a result of a team approach with the other branches:

- successfully completed Year 2000 modifications, testing and implementation of the division's Property Assessment and Taxation System (PATS);
- continued Year 2000 review and modifications to the division's 20+ stand-alone applications. In some cases, applications were replaced as modifications were not feasible;
- replaced one of the division's mainframe systems (Consumer Tax System) with Oracle Financials that operate in a server environment;
- improved systems for use by the division's call centre representatives;
- worked closely with the Information and Technology Branch to deliver on-line computer services to regional offices;
- updated computer hardware and software throughout the division in order to satisfy current requirements;
- implemented changes to support new rebate programs;
- designed a number of new applications to support the division's technology needs in various areas (legislative tracking system, tobacco reporting);
- continued regular updates to the division's Activity Based Costing (ABC) model in order to reflect the cost and human resource components associated with various functions and services;
- continued to support management with monthly reports, graphs and ad-hoc reports for use in the area of decision support information/ benchmarking data;
- played an active role in the development and enhancement of the division's consolidated registration system, and
- provided support for all of the division's stand-alone applications as well as its mainframe system.

Les paragraphes qui suivent décrivent les principales réalisations de la Direction de la conception et du soutien des systèmes qui découlent de son travail d'équipe avec d'autres directions :

- achèvement des modifications pour le passage à l'an 2000, des essais et de la mise en œuvre du système d'évaluation et d'imposition foncières PATS de la division;
- poursuite de l'examen et des modifications pour le passage à l'an 2000 de la vingtaine d'applications autonomes de la division. Dans certains cas, on a dû remplacer les applications qu'il n'était pas possible de modifier;
- remplacement d'un des gros ordinateurs centraux de la division (le système des taxes à la consommation) par Oracle Financials, qui est une application serveur;
- amélioration des systèmes utilisés par les représentants du centre d'appels de la division;
- étroite collaboration avec la Direction des services informatiques et technologiques pour fournir des services informatiques en ligne aux bureaux régionaux;
- mise à niveau de matériel et de logiciels dans la division afin de répondre aux exigences actuelles;
- mise en œuvre de changements visant à soutenir les nouveaux programmes de remise;
- conception de nouvelles applications visant à soutenir les besoins technologiques de la division dans différents domaines (système de suivi législatif, déclarations relatives au tabac);
- poursuite des mises à jour régulières du modèle de coûts par activité de la division, qui permet de tenir compte des coûts et des ressources humaines exigés par divers services et fonctions;
- soutien continu des gestionnaires dans le domaine de l'information et des données comparatives pour la prise de décision au moyen de rapports mensuels, de graphiques et de rapports ponctuels;
- rôle actif dans l'élaboration et l'amélioration du système intégré d'enregistrement de la division;
- soutien de toutes les applications autonomes de la division ainsi que de son ordinateur central.

Tax Review and Appeals Branch

- The Tax Review and Appeals Branch is responsible for reviewing tax objections filed under the *Revenue Administration Act* and representing the department at the appeal level when decisions are contested.

- During the 1998-1999 fiscal year, 312 tax objections were reviewed. This figure represents approximately 10 per cent of audit assessments conducted during the period under review. Of the 312 objections, 30 decisions were appealed to the Minister of Finance.

The following is an overview of the 30 appeals:

- decision of the commissioner was confirmed in 15 cases.
- decision of the commissioner was reversed in two cases.
- appellant withdrew in six cases.
- decision pending on seven cases.

Direction de la révision de l'impôt et des appels

- La Direction de la révision de l'impôt et des appels est chargée des oppositions fiscales déposées en vertu de la *Loi sur l'administration du revenu* et représente le ministère au niveau de l'appel dans les cas où les décisions sont contestées.

- En 1998-1999, 312 oppositions fiscales ont été examinées, ce qui représente environ 10 % des cotisations établies par voie d'évaluation durant la période à l'étude. Sur les 312 dossiers, 30 décisions ont fait l'objet d'un appel auprès du ministre des Finances.

Voici un aperçu de la nature des 30 appels :

- dans 15 cas, la décision du commissaire a été confirmée;
- dans deux cas, la décision du commissaire a été renversée;
- dans six cas, l'appelant a retiré son appel;
- sept cas attendent la décision de l'appel.

Corporate Human Resource Management Division

The Corporate Human Resource Management Division is responsible for corporate human resource management policy and labour relations in the New Brunswick public service. It provides policy advice and a variety of human resources services to government departments, schools and hospitals.

Labour Relations Services Branch

The Labour Relations Services Branch is responsible for all labour relations matters for Parts I, II and III.

This branch promotes the development of employee relations that are responsive to the needs of departments, schools, hospitals and their employees while meeting overall government objectives. Responsibility areas of the branch include:

- negotiation, interpretation and administration of collective agreements covering all unionized employees in Parts I, II and III of the public service;
- development and delivery of labour relations workshops to line managers and human resource specialists;
- development and administration of management pay plans and personnel policies for non-bargaining employees of Part II (schools) and Part III (hospital corporations);
- provision of a compensation information and costing service to support the collective bargaining and management compensation determination processes for Parts I, II and III of the public service;
- development and administration of research systems to support collective bargaining and grievance/ adjudication processes, and
- development and ongoing administration of the Workplace Harassment Policy covering all employees in Parts I, II and III of the public service.

Division des services généraux de gestion des ressources humaines

La Division des services généraux de gestion des ressources humaines est responsable de la politique générale de gestion des ressources humaines et des relations de travail dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Elle prodigue des conseils en matière de politique ainsi que divers services en ressources humaines aux ministères, aux districts scolaires et aux hôpitaux.

Direction des services des relations de travail

La Direction des services des relations de travail est responsable de toute les volets des relations de travail ayant trait aux parties I, II et III.

La direction fait la promotion de relations avec les employés qui répondent aux besoins des ministères, des écoles, des hôpitaux et de leurs employés, tout en satisfaisant les objectifs généraux du gouvernement. Voici quelques-uns des secteurs de responsabilité de la direction :

- la négociation, l'interprétation et l'administration des conventions collectives couvrant tous les employés syndiqués des parties I, II et III des services publics;
- l'élaboration et la prestation d'ateliers sur les relations de travail à l'intention des gestionnaires hiérarchiques et des spécialistes des ressources humaines;
- l'élaboration et l'administration des régimes de rémunération des cadres et des politiques régissant le personnel non syndiqué de la partie II (écoles) et de la partie III (hôpitaux);
- la prestation d'un service d'établissement des coûts et d'information en matière de rémunération afin de soutenir les mécanismes des négociations collectives et de l'établissement de la rémunération des cadres des parties I, II et III;
- la conception et l'administration de mécanismes de recherche afin de soutenir les processus de négociations collectives et d'arbitrage des griefs;
- l'élaboration et l'administration courante de la directive sur le harcèlement au travail couvrant tous les employés des parties I, II et III des services publics.

The following collective agreements were signed during the year:

- Part I, Nursing, signed on Nov. 27, 1998;
- Part I, Educational Instructional, signed on Dec. 17, 1998;
- Part I, Laboratory Medical, Engineering and Field, Technical Inspection and General Labour and Trades (Supervisory)*, signed on July 30, 1998;

**For the first time, these four technical bargaining groups negotiated together, resulting in one baseline agreement covering common issues together with clauses individual to each group.*

- Part II, Education (Teachers), signed on June 18, 1998;
- Part II, Steno, Typing, Clerical, Regulatory and Office Equipment Operation, signed on Oct. 8, 1998;
- Part II, General Labour, Trade and Services, signed on Nov. 18, 1998;
- Part III, Para Medical, signed on June 24, 1998;

During the fiscal year, a revised pay structure linking pay increments to individual performance was introduced into the following collective agreements:

- Nurses, Part I;
- Technical Group, Part I.

As of March 31, 1999, negotiations were in progress for the following bargaining groups:

- Part I, Engineering, Land Surveying and Architecture; Part I, Agriculture; Part I, Veterinarians; these are being negotiated as one collective agreement;
- Part I, Industrial Certification and Training Officers;
- Part III, Pharmacy, Mental and Physical Rehabilitation;
- Part III, Head Nurses and Supervisory.

See Table 2 on page 38 Adjudication Totals for Parts I, II and III

Voici les conventions collectives qui ont été signées pendant l'année :

- partie I, infirmières, signée le 27 novembre 1998;
- partie I, éducation (enseignants), signée le 17 décembre 1998;
- partie I, personnel médical et de laboratoire, techniciens et technologistes des travaux de génie, inspections techniques, et manœuvres et hommes de métiers (surveillance)*, signée le 30 juillet 1998;

**Pour la première fois, ces quatre unités de négociation techniques ont négocié ensemble; ce qui a permis la signature d'une convention de base couvrant les problèmes communs, tout en conservant des clauses propres à chacun des groupes.*

- partie II, éducation (enseignants), signée le 18 juin 1998;
- partie II, sténographes et dactylographes, préposés au matériel de bureau, d'informatique et de polycopie*, signée le 8 octobre 1998;
- partie II, manœuvres, hommes de métiers et de services, signée le 18 novembre 1998;
- partie III, paramédical, signée le 24 juin 1998;

Au cours de l'année financière, un barème de rémunération révisé reliant les augmentations salariales au rendement individuel a été intégré aux conventions collectives suivantes :

- infirmières, partie I;
- groupes technique, partie I.

Au 31 mars 1999, des négociations se poursuivaient avec les groupes suivants :

- partie I, ingénieurs, arpenteurs-géomètres et architectes; partie I, agriculture; partie I, vétérinaires; ces groupes ont négocié ensemble une seule convention collective;
- partie I, agent(e)s de la formation et de la certification industrielle;
- partie III, pharmarcie, réadaptation mentale et physique;
- partie III, infirmières-chefs et surveillantes.

Voir le tableau 2 à la page 38, Nombre total des sentences arbitrales pour les parties I, II et III

Table 2

Adjudication Totals for

Parts I, II and III

for fiscal year 1998-1999

	Totals
Number References to Adjudication	226
Decisions Rendered	40
Decisions Upheld	6
Decisions Dismissed	33
Decisions Outstanding	14
Adjudications Postponed Sine Die	8
Adjudications Withdrawn	120
Adjudications Upheld in Part	2
Hearings Pending	132
Complaints	11
Classification appeals	3

Tableau 2

Nombre total des sentences arbitrales

pour les parties I, II et III pour

l'année financière 1998-1999

	Totaux
Nombre de dossiers soumis à l'arbitrage	226
Décisions rendues	40
Arbitrages confirmés	6
Arbitrages refusés	33
Arbitrages en suspens	14
Arbitrages reportés indéfiniment	8
Arbitrages retirés	120
Arbitrages en partie confirmés	2
Audiences en cours	132
Plaintes	11
Classification en appel	3

Compensation and Staffing Policy Branch

This branch is responsible for the development and implementation of pay plans, pay policies, job evaluation methodologies, pay for performance and for the administration of the position classification system for Part I of the public service. The branch is also responsible for the corporate staffing function and for providing training and consultative services to clientele from within the civil service and to the general public. The branch administers the *Civil Service Act* and is responsible for any amendments to the legislation. The branch also provides research and development services respecting a variety of personnel policy and administrative issues.

Compensation/Classification

During 1998-1999, the branch continued the process of converting the classification system to one based on a gender neutral point method of job evaluation. As Part I collective agreements were renegotiated, redesigned classification plans were implemented as part of the renewal agreements.

In connection with the converted classification schemes, the branch is also leading the implementation of performance-based pay plans. In 1998-1999 two collective agreements were signed containing the revised classification/ compensation schemes.

During 1998-1999, 241 classifications and 532 reclassification requests were processed. Thirteen classification appeals were heard covering 16 employees.

Staffing

- Evaluation of Staffing Activities – During 1998-1999, evaluations of delegated staffing practices were conducted in the departments of Agriculture and Rural Development, Human Resource Development N.B., Municipalities and Housing and Natural Resources and Energy with respect to appointments by competition for the period Jan. 1, 1995, to Dec. 31, 1998. The results indicated that appointments were made in compliance with the provisions of the *Civil Service Act*. Recommendations were made to departments where improvements were required.

Direction de la politique de rémunération et de recrutement

La direction élabore et met en œuvre les régimes de rémunération, les politiques salariales, les méthodes d'évaluation des postes et la rémunération au rendement, et elle administre le système de classification des emplois de la partie I des services publics. La direction est également responsable de la fonction de dotation au gouvernement; elle s'occupe d'offrir de la formation et des services de consultation à sa clientèle de la fonction publique et à la population. La direction administre la *Loi sur la fonction publique* et s'occupe des modifications législatives. La direction fournit aussi des services de recherche et développement sur diverses questions en matière de politique du personnel et d'administration.

Rémunération et classification

Pendant l'année 1998-1999, la direction a continué de transformer le système de classification en un mécanisme utilisant une méthode de pointage non sexiste pour l'évaluation des postes. Au fur et à mesure que les conventions collectives de la partie I étaient renégociées, les restructurations de classification étaient intégrées aux nouvelles dispositions.

Dans le cadre des plans de classification convertis, la direction est aussi chef de file dans la mise en œuvre de régimes de rémunération au rendement. En 1998-1999, deux conventions collectives intégrant les plans de classification et de rémunération révisés ont été signées.

En 1998-1999, la direction a traité 241 classifications et 532 demandes de reclassification. Elle a entendu 13 appels en matière de classification concernant 16 employés.

Dotation

- Évaluation des activités de dotation – En 1998-1999, on a évalué les pratiques de dotation par délégation aux ministères de l'Agriculture et de l'Aménagement rural, du Développement des ressources humaines NB, des Municipalités et de l'Habitation ainsi que des Ressources naturelles et de l'Énergie du point de vue des mécanismes de nomination par voie de concours pour la période allant du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1998. Dans l'ensemble, les nominations étaient conformes aux dispositions de la *Loi sur la fonction publique*. Des recommandations ont été adressées aux ministères dans lesquels des améliorations s'imposaient.

The following achievements were identified in addition to the ongoing responsibility of providing advice and other services to client departments:

- provide Hay training workshops for human resource staff and managers;
- completed the development of an internship program for the public service;
- revised the process and communication strategy for the interdepartmental transfer list and bilingual candidate inventory;
- developed and implemented a No Scents program;
- established Hay point rating benchmarks for the management and non-union group, and
- introduced concept of behavioral event interviewing and utilization of a competency-based approach.

See Table 3 on page 41 Competitions by Department

En plus de ses responsabilités courantes qui consistent à fournir des avis et d'autres services aux ministères clients, la direction a réalisé ce qui suit :

- prestation d'ateliers de formation sur la méthode de Hay au personnel des ressources humaines et aux gestionnaires;
- élaboration d'un programme de stages dans les services publics;
- révision du processus et de la stratégie de communication pour la liste des mutations interministérielles et l'inventaire des candidats bilingues;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme sans parfum;
- établissement de repères pour la notation selon la méthode de Hay à l'intention des gestionnaires et des groupes non syndiqués;
- introduction du concept d'entrevue axée sur les comportements et utilisation d'une démarche fondée sur les compétences.

Voir le tableau 3 à la page 41, Concours par ministère

Table 3

Competitions by Department (1)

April 1, 1998 to March 31, 1999

Department/Agency	Open	In-Service
Agriculture and Rural Development	18	8
Economic Development, Tourism and Culture	7	1
Education	47	23
Environment	13	1
Executive Council Office	1	5
Finance	20	12
Fisheries and Aquaculture	4	8
Health and Community Services	59	23
Human Resources Development-NB	16	16
Intergovernmental and Aboriginal Affairs	0	2
Justice	14	5
Labour	19	16
Municipalities and Housing	22	16
Natural Resources and Energy	9	7
NB Police Commission	0	0
Office of the Comptroller	0	0
Premier's Council on the Status of Disabled	0	0
Regional Development Corporation	0	0
Services New Brunswick	8	0
Solicitor General	7	21
Supply and Services	9	8
Transportation	34	74
TOTAL (2)	**307**	**244**

1) Responsibility for the activity has been delegated to each department.

2) Does not include seasonal and term appointment competitions.

Tableau 3

Concours par ministère [1]

Du 1er avril 1998 au 31 mars 1999

Ministère/organisme	Public	Restreint
Affaires intergouvernementales et autochtones	0	2
Agriculture et Aménagement rural	18	8
Approvisionnement et Services	9	8
Bureau du Conseil exécutif	1	5
Bureau du contrôleur	0	0
Commission de police du N.-B.	0	0
Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées	0	0
Dév. économique, Tourisme et Culture	7	1
Développement des ressources humaines-NB	16	16
Éducation	47	23
Environnement	13	1
Finances	20	12
Justice	14	5
Municipalités et Habitation	22	16
Pêches et Aquaculture	4	8
Ressources naturelles et Énergie	9	7
Santé et Services communautaires	59	23
Services Nouveau-Brunswick	8	0
Société d'aménagement régional	0	0
Solliciteur général	7	21
Transports	34	74
Travail	19	16
TOTAL [2]	**307**	**244**

1) La responsabilité de cette activité a été confiée à chaque ministère

2) Ne comprend pas les concours pour les emplois saisonniers et à durée déterminée.

Executive Development and Corporate Learning Branch

Learning events, courses and other employee development activities are planned by branch staff in close collaboration with departments. The strategic objective of all corporate learning initiatives is to improve employee effectiveness and job-related competencies throughout the civil service.

This year, 1,219 employees participated in 80 corporately sponsored learning events.

Executive Development

Executive development priorities are largely driven by the Deputy Ministers' Committee on Human Resource Management and by the Senior Executive Officers' Committee on Executive Development. Executive and management learning events are implemented and co-ordinated by the branch.

Strategic initiatives that focus on succession planning and public service renewal have been launched. Full implementation of the New Brunswick Leadership Program was undertaken during the year. The branch jointly sponsored a dialogue with the commissioner of Corrections Canada, who wrote a book entitled the *Three Pillars of Public Management*, and hosted a joint information session with Service Centre managers from Northern Cape province, South Africa.

Thirty-seven senior managers have taken the opportunity, under the Executive Reassignment Program, to broaden their perspectives by taking up new challenges in new jobs.

Official Languages and Workplace Equity Branch

The Official Languages and Workplace Equity Branch provides strategic orientation and co-ordination in support of quality government services in both official languages and the equitable participation of women, natives, persons with disabilities and visible minority persons in the public service.

During 1998-1999, the branch continued to provide policy and operational advice related to the Official Languages Policy and Guidelines.

Direction du perfectionnement des cadres et de la formation générale

Le personnel de la direction, de concert avec les ministères, planifie des activités d'apprentissage, des cours et d'autres activités de perfectionnement. L'objectif stratégique de tous les programmes d'apprentissage généraux consiste à améliorer l'efficacité des employés et les compétences liées à l'emploi dans l'ensemble des services publics.

Cette année, 1 219 employés ont participé à 80 activités d'apprentissage organisées par les ministères.

Perfectionnement des cadres

Le Comité des sous-ministres sur la gestion des ressources humaines et le Comité des hauts fonctionnaires sur le perfectionnement des cadres élaborent les priorités en matière de perfectionnement. Les activités d'apprentissage destinées aux administrateurs et aux gestionnaires sont mises en oeuvre et coordonnées par la direction.

La direction a lancé des initiatives stratégiques axées sur la planification de la relève et le renouvellement des services publics. La mise en œuvre intégrale du Programme de stages dans les services publics du Nouveau-Brunswick a eu lieu durant l'année. La direction a parrainé un dialogue avec le commissaire de Corrections Canada, qui a écrit un livre sur les trois piliers de la gestion publique, et elle a été l'hôte, avec des gestionnaires de centres de services de la province du Cap Nord en Afrique du Sud, d'une séance d'information mixte.

Un total de 37 cadres supérieurs ont profité du Programme de réaffection des cadres pour élargir leurs perspectives en relevant de nouveaux défis dans un nouvel emploi.

Direction des langues officielles et de l'équité en milieu de travail

La Direction des langues officielles et de l'équité assure l'orientation et la coordination stratégiques de la prestation de services gouvernementaux de qualité dans les deux langues officielles et la participation équitable à la fonction publique des femmes, des autochtones, des personnes handicapées et des personnes de minorité visible.

En 1998-1999, la direction a continué à fournir des conseils stratégiques et opérationnels dans le cadre de la politique et des lignes directrices relatives aux langues officielles.

Equal Employment Opportunity Program

A total of 244 individuals benefited from the program by receiving various long and short-term employment opportunities.

- Term placements - 51 candidates received funding against their term positions. Departments were encouraged to make every effort to offer successful candidates regular full-time employment.

- Student Summer Jobs – 130 target group students benefited from career-related summer employment by being employed with the provincial government, municipalities or non-profit organizations.

- Job Creation - 63 individuals received on-the-job training opportunities for periods ranging up to 20 weeks. Useful job skills were developed and some of the trainees were offered extended terms of employment.

Workplace Equity

The branch co-ordinates the Summer Mentorship Program for Female Students. The program formally pairs female students with civil servants working in non-traditional or senior level jobs. A total of 62 female students were matched with mentors during the summer of 1998.

Official Languages

The Official Languages Policy has been in effect since 1988. In February 1997, the government tabled the *Report on the Effectiveness of New Brunswick's Language Policy*. In tabling the report, the government reaffirmed its commitment to offer quality services in both official languages.

Linguistic Requirements for Competitions

Between April 1, 1998, and March 31, 1999, 551 competitions were processed in Part I of the public service.

Of the 307 open competitions held during the fiscal year, 143 were English essential, 26 were French essential and 135 were bilingual essential. Three competitions required competence in either English or French.

Of the 244 in-service competitions held during the year, 147 were English essential, 16 were French essential and 80 were bilingual essential. One additional in-service competition required competence in either English or French.

Programme d'égalité d'accès à l'emploi

En tout, 244 personnes ont bénéficié du programme en obtenant un emploi de courte ou de longue durée.

- Emplois de durée déterminée – En tout, 51 personnes ont bénéficié d'un financement qui leur a permis d'occuper un emploi. On incite les ministères à déployer tous les efforts nécessaires pour offrir un emploi régulier à temps plein aux candidats qui ont démontré leur compétence.

- Emplois d'été pour étudiants – En tout, 130 étudiants des groupes cibles ont obtenu un emploi d'été relié à leur plan de carrière au sein du gouvernement provincial, des municipalités ou des organismes à but non lucratif.

- Création d'emplois – En tout, 63 personnes ont pu obtenir une formation en cours d'emploi pendant une période allant jusqu'à 20 semaines. Elles ont acquis des connaissances utiles, et certains stagiaires ont vu leur période d'emploi se prolonger.

Équité en matière d'emploi

La direction coordonne le Programme de mentorat d'été pour étudiantes. Le programme repose sur le jumelage d'étudiantes et de membres du personnel de la fonction publique qui occupent un emploi non traditionnel ou un poste cadre. Au cours de l'été 1998, 62 étudiantes ont été jumelées avec des mentors.

Langues officielles

La Politique des langues officielles est en vigueur depuis 1988. En février 1997, le gouvernement a déposé un rapport intitulé *Une étude de l'efficacité de la politique linguistique du Nouveau-Brunswick*. Le gouvernement a profité de l'occasion pour confirmer son engagement d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles.

Exigences linguistiques des concours

Du 1er avril 1998 au 31 mars 1999, 551 concours ont été traités pour la partie I des services publics.

Des 307 concours ouverts qui ont eu lieu durant l'année financière, 143 exigeaient la compétence en anglais, 26 en français et 135 exigeaient une compétence dans les deux langues officielles. Trois concours ouverts exigeaient la compétence dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Des 244 concours internes, 147 exigeaient la compétence en anglais, 16 en français et 80 exigeaient une compétence dans les deux langues officielles. Un concours interne exigeait la compétence dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Official Languages Complaints

During this fiscal year, 76 complaints were registered with the Office of Official Languages of the Department of Finance. Sixty-eight were within the jurisdiction of the *Official Languages of New Brunswick Act* and the Official Languages Policy. Three complaints pertained to language of work and five others were outside the jurisdiction of the act and policy involving non-provincial government agencies.

Of the 68 complaints investigated, all but four were found to be substantiated. In most cases, departments and agencies took speedy corrective action and developed procedures aimed at preventing problems in the future.

Complaints by Language Cited

Of the 68 complaints received which were within the jurisdiction of the Official Languages Policy, 57 complaints (83.8 per cent) pertained to the absence of an active offer or the availability of service in French. The remaining 11 complaints cited the absence of an active offer or the availability of service in English.

Complaints by Type

The largest number of complaints pertained to written materials (33.8 per cent) which include forms, correspondence and publications. Twenty-three per cent of complaints pertained to direct contact with an individual (face-to-face) when clients indicated they did not receive services in the language of their choice. Complaints pertaining to telephone communication accounted for 22.0 per cent. Signage and "other" were reported at 2.9 per cent and 17.6 per cent respectively.

Complaints by Region

Twenty-three (33.8 per cent) complaints were in the Fredericton area, where the head offices of most government departments and agencies are located. Of the 23 Fredericton area complaints, 15 pertained to the head offices of various departments and agencies, while the other eight concerned regional offices located in the Fredericton area. The Moncton area accounted for 15 complaints representing 22.0 per cent of the total. The Miramichi area registered seven complaints representing 10.2 per cent of the total.

Department-specific information on complaints and corrective measures are reported in the annual reports of individual departments.

In the case of the Department of Finance, three complaints were received during 1998-1999. All the complaints related to language of service and, in all cases, corrective measures were undertaken to resolve them.

See Table 4 on page 45 Complaints by Department

Plaintes relatives aux langues officielles

Durant l'année financière, 76 plaintes ont été reçues au Bureau des langues officielles du ministère des Finances, dont 68 relevaient de la compétence de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick et de la politique des langues officielles. Trois plaintes ayant trait à la langue de travail et les cinq autres avaient trait à des organismes ne relevant pas de la compétence de la province.

Sur les 68 plaintes qui ont fait l'objet d'une enquête, toutes sauf quatre étaient fondées. Dans la plupart des cas, les ministères et organismes ont rapidement pris des mesures correctives et mis en oeuvre des procédures visant à éviter de telles situations à l'avenir.

Plaintes par langue citée

Sur les 68 plaintes qui relevaient de la compétence de la politique des langues officielles, 57 (83.8 %) avaient trait à l'absence d'une offre active ou à la disponibilité du service en français tandis que les 11 autres plaintes avaient trait à l'absence d'une offre active ou à la disponibilité du service en anglais.

Plaintes par type

Le plus grand nombre de plaintes concernaient les communications écrites (33,8 %), y compris des formulaires, des lettres et des publications. Dans 23 % des cas, les personnes ont affirmé ne pas avoir obtenu de service dans la langue de leur choix lors d'un entretien en personne. Par ailleurs, 22.0 % des plaintes touchait les communications téléphoniques, tandis que les affiches et autres cas représentent respectivement 2,9 % et 17,6 % des plaintes.

Plaintes par région

Au total, 23 plaintes (33,8 %) venaient de la région de Fredericton, où sont situés la plupart des bureaux centraux des ministères et organismes gouvernementaux. Sur les 23 plaintes venant de la région de Fredericton, 15 avaient trait aux bureaux centraux des divers ministères et organismes, tandis que huit autres avaient trait aux bureaux régionaux du gouvernement dans la région de Fredericton. La région de Moncton a fait l'objet de 15 plaintes, soit 22.0 % du total. La région de Miramichi a fait l'objet de sept plaintes, ou 10,2 % du total.

Les renseignements au sujet des plaintes et des mesures correctives pour chaque ministère visé sont communiqués dans les rapports annuels des ministères individuels.

Le ministère des Finances, quant à lui, a reçu trois plaintes au cours de l'année 1998-1999. Toutes les plaintes avaient trait à la langue de service; dans tous les cas, le ministère a pris des mesures correctives pour y donner suite.

Voir le tableau 4 à la page 45, Plaintes par ministère

Table 4

Complaints by Department

April 1, 1998 to March 31, 1999

Department/Agency/Institution	Founded	Unfounded
Agriculture and Rural Development	1	0
Economic Development, Tourism and Culture	2	1
Education	2	0
Finance	3	0
Fisheries and Aquaculture	1	0
Health and Community Services	2	0
Human Resources Development-NB	2	1
Justice	1	0
Legislative Assembly	1	0
Municipalities and Housing	4	0
Natural Resources and Energy	4	0
Office of the Chief Electoral Officer	16	0
Service New Brunswick	2	1
Solicitor General	1	0
Supply and Services	2	0
Transportation	1	0
Campbellton Regional Hospital	1	0
Chaleur Regional Hospital – Bathurst	2	0
Dr. Everett Chalmers Hospital-Fredericton	1	0
Edmundston Regional Hospital	1	0
Miramichi Regional Hospital	5	0
Réseau Santé Nor'Est-Lamèque	1	0
Saint John Regional Hospital	0	1
New Brunswick Liquor Corporation	1	0
New Brunswick Power Corporation	3	0
Workplace Health, Safety and Compensation Commission	2	0
TOTAL	**62**	***4**

Tableau 4

Plaintes par ministère

Du 1er avril 1998 au 31 mars 1999

Ministère/organisme/établissement	Fondées	Non fondées
Agriculture et Aménagement rural	1	0
Approvisionnement et Services	2	0
Assemblée législative	1	0
Bureau de la directrice générale des élections	16	0
Développement économique, Tourisme et Culture	2	1
Développement des ressources humaines-NB	2	1
Éducation	2	0
Finances	3	0
Justice	1	0
Municipalités et Habitation	4	0
Pêches et Aquaculture	1	0
Ressources naturelles et Énergie	4	0
Santé et Services communautaires	2	0
Services Nouveau-Brunswick	2	1
Solliciteur général	1	0
Transports	1	0
Hôpital Dr Everett Chalmers-Fredericton	1	0
Hôpital régional Chaleur - Bathurst	2	0
Hôpital régional de Campbellton	1	0
Hôpital régional d'Edmundston	1	0
Hôpital régional de Miramichi	5	0
Hôpital régional de Saint-Jean	0	1
Réseau Santé Nor'Est-Lamèque	1	0
Société d'énergie du N.-B.	3	0
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du N.-B	2	0
Société des alcools du N.-B.	1	0
TOTAL	**62**	***4**

* Does not include two complaints outstanding and under investigation / n'inclus pas deux plaintes en suspens et sous investigation

Human Resource Information Branch

The strategic goals established for the Human Resource Information Branch are as follows:

- manage the corporate human resource information system so that the operational and management information systems are fully exploited by the organization;
- evolve the system by expanding its functionality;
- extend client coverage;
- ensure the system's long-term self-sufficiency, and
- ensure that all corporate payroll functions are performed in a fashion consistent with government policy and federal and provincial legislation.

During the fiscal year, the branch achieved these results related to the published goals:

The number of registered users of the operational system increased to 450 and the number of management information system (MIS) users increased to 195. Client coverage was also extended as a result of the branch actively supporting the work done in several major departments to delegate human resource and payroll activities to line managers. This has increased use of the system and, by year-end, 50 per cent of operational system users were located outside of the capital region. During the year, operational system users executed in excess of two million transactions.

A number of initiatives were taken to expand the functionality of the application. A major system release was implemented during the year which provided an improved security system as well as a number of other minor enhancements. These help lower the cost of the function within government because human resource and payroll staff can work more efficiently and effectively. An official user help desk was established to replace the previous less formal approach. A Year 2000 testing program was designed and testing work commenced during the year. A special Year 2000 contingency plan was also designed.

An initiative which allows managers to easily access human resource information related to their employees by using a web browser, was expanded in 1998-1999. A web application allowing employees to access their own human resource information was also introduced during the year.

Direction de l'information sur les ressources humaines

Voici les objectifs stratégiques de la Direction de l'information sur les ressources humaines :

- gérer le système d'information sur les ressources humaines du ministère de sorte que l'organisation puisse exploiter au maximum le système d'information opérationnel et le système d'information de gestion;
- perfectionner le système en le rendant plus fonctionnel;
- servir un plus grand nombre de clients;
- garantir l'autonomie à long terme du système;
- voir à ce que toutes les fonctions de paye provinciales soient conformes à la politique gouvernementale et aux lois provinciales et fédérales.

Au cours de l'année financière, la direction a obtenu les résultats ci-dessous en rapport avec les objectifs établis :

Le nombre d'utilisateurs enregistrés du système opérationnel est passé à 450, et le nombre d'utilisateurs du système d'information de gestion est passé à 195. La direction a aussi élargi sa base de clients du fait qu'elle soutient activement le travail effectué dans plusieurs grands ministères en vue de déléguer aux gestionnaires hiérarchiques des activités liées aux ressources humaines et à la feuille de paye. Cette approche a entraîné une augmentation de l'utilisation du système et, en fin d'année, la moitié des utilisateurs du système opérationnel étaient situés à l'extérieur de la région de Fredericton. Durant l'année, les utilisateurs du système opérationnel ont exécuté plus de deux millions de transactions.

On a pris des mesures pour étendre la fonctionnalité de l'application. Une importante nouvelle version du système, mise en œuvre durant l'année, a servi à améliorer le système de sécurité et un certain nombre d'autres aspects. Les améliorations contribuent à abaisser le coût de la fonction au sein du gouvernement, car elles permettent au personnel des ressources humaines et de la paye de travailler de manière plus efficiente et plus efficace. Un bureau de dépannage en bonne et due forme a maintenant remplacé l'ancienne façon moins organisée de procéder. Par ailleurs, on a conçu un programme de mise à l'essai pour le passage à l'an 2000, et les essais ont commencé durant l'année. Un plan d'urgence a été expressément conçu pour le passage à l'an 2000.

Plus de gestionnaires peuvent maintenant avoir facilement accès aux renseignements du dossier de ressources humaines de leurs employés au moyen d'un navigateur Web, car le programme a été élargi en 1998-1999. Une application Web permettant aux employés d'accéder à leur dossier a également été ajoutée durant l'année.

In order to ensure the long-term viability of the system, the HRI Branch has continued its research to improve both the cost effectiveness and user productivity of the HRI System. This has resulted in a high degree of system stability during 1998-1999 with no system outages being experienced by users. Also, a number of training events were offered during the year.

As in the previous year, the corporate payroll group ensured that the payroll process for Part I employees and pensioners conformed with all federal and provincial legislation and policy. In achieving this outcome, the branch maintained control tables, administered the taxable benefits program, monitored payroll discrepancy reports and resolved issues coming from the monitoring process. The branch also ensured that all payroll accounting functions were done consistent with established accounting practice; completed all tax and fiscal year-end functions; remitted source deductions to the federal government, unions and benefit providers, and prepared a variety of reports including the employee portions of the public accounts.

Public Service Employee Benefits Branch

The Public Service Employee Benefits Branch (PSEBB) mission is to ensure that employee benefit programs meet the needs of employees, employers and pensioners within the public sector.

PSEBB fulfils its mission by carrying out the management and administration of legislated and contractual pension plans and selected insured benefit programs for employees under Parts I, II, III, and IV of the public service, as well as some quasi-public organizations. This also includes special or short-term programs such as early retirement programs. Table 5 provides statistical information for the various pension plans for which the branch is responsible. Table 6 provides similar details for the insured benefit programs.

See Table 5 on page 50 Pension Plans and Table 6 on page 51-52 Insured Benefits Summary

Pour assurer la viabilité à long terme du système, la Direction de l'information sur les ressources humaines a poursuivi sa recherche en vue d'améliorer tant la rentabilité que la productivité des utilisateurs du SIRH. Grâce aux efforts de la direction, le système s'est avéré très stable durant l'année 1998-1999, les utilisateurs n'ayant connu aucune panne. De plus, des activités de formation ont été offertes durant l'année.

Comme au cours de l'année précédente, le groupe responsable de la paye pour le ministère s'est assuré de la conformité à toutes les lois et politiques fédérales et provinciales des fonctions de la paye relatives aux employés de la partie I et aux pensionnés. Pour ce faire, la direction a tenu des tableaux de contrôle, administré le programme d'avantages imposables, surveillé les rapports de non-conformité de la feuille de paye et réglé les problèmes à cet égard mis au jour par le processus de surveillance. La direction s'est également assurée que toutes les fonctions comptables relatives à la feuille de paye étaient conformes aux pratiques comptables généralement reconnues; elle s'est acquittée de toutes ses fonctions fiscales et de fin d'année financière; elle a remis les retenues à la source au gouvernement fédéral, aux syndicats et aux fournisseurs d'avantages; et elle a rédigé divers rapports, y compris la partie des comptes publics qui porte sur les employés.

Direction des avantages sociaux des employés des services publics

La mission de la Direction des avantages sociaux des employés des services publics est de s'assurer que les programmes d'avantages sociaux des employés répondent aux besoins des employés, des employeurs et des pensionnés du secteur public.

La direction s'acquitte de sa mission en gérant et en administrant les régimes de retraite créés en vertu d'une loi ou d'un contrat et certains régimes d'assurance des employés des parties I, II, III et IV de la fonction publique ainsi que de certaines organisations quasi-publiques. Ces tâches de gestion et d'administration comprennent aussi les programmes spéciaux ou à court terme comme les régimes de retraite anticipée. Le tableau 5 contient des renseignements statistiques sur les divers régimes de retraite qui relèvent de la direction. Le tableau 6 donne des détails semblables sur les programmes d'assurance.

Voir le tableau 5 à la page 50, Régimes de retraite; voir le tableau 6 aux pages 51-52, Résumé des régimes d'assurance

PSEBB officials work in an advisory capacity with pension committees and the Standing Committee on Insured Benefits (SCIB) and their sub-committees and co-ordinate the activities of these committees. The branch also works with other sections of the department toward successful collective bargaining resolution. Staff also work closely with the Office of the Comptroller, Treasury and Debt Management Division, Budgets and Financial Management Division and outside actuaries in the preparation of annual accounting letters to be used as input to the public accounts, in the pension fund investment area and in the preparation of the Main Estimates.

During 1998-1999, provisions respecting the division of pension credits upon marriage breakdown were extended to the academic employees of the University of New Brunswick who had earned pension credits under *the Public Service Superannuation Act* prior to Jan. 1, 1993. Amendments were made to the Pension Plan for Part-Time and Seasonal Employees respecting compliance with the federal *Income Tax Act*.

The branch facilitated the process whereby staff affected by the changes in the educational system made choices regarding their pension plans. Members had the option to contribute to the Secretarial and Clerical (CUPE 2745) Pension Plan or to transfer their pensionable service from Part II to Part I (PSSA). This group was also offered the opportunity to participate in the long-term disability program on an individual basis (late applicant status) at their cost. This was accomplished through presentations, counselling sessions and individual information packages.

In addition, the branch has given 75 information sessions to the employees of all parts of the public service on the benefits programs.

The branch prepared and distributed the following booklets to the employees of the public service:

- information about the *Public Service Superannuation Act (PSSA)* Pension Plan;
- provisions for division of pension assets upon marriage breakdown for contributors to pension plans sponsored by the Province of New Brunswick;
- information about the pension plan for certain bargaining employees of New Brunswick hospitals, and
- information about the pension plan for CUPE employees of New Brunswick hospitals.

Les employés de la direction des avantages sociaux et des services publics agissent à titre de conseillers auprès du Comité permanent sur les avantages assurés et leurs sous-comités, et ils coordonnent les activités de ces comités. La direction collabore aussi avec d'autres sections du ministère dans le but de conclure avec succès des négociations collectives. Le personnel travaille également en étroite collaboration avec le Bureau du contrôleur, la Division de la gestion du Trésor et de la dette, la Division de la gestion financière et du budget, et des actuaires de l'extérieur dans la préparation des lettres comptables annuelles qui servent de complément d'information aux comptes publics, dans le domaine des placements des caisses de retraite et dans la préparation du buget principal.

Durant 1998-1999, les dispositions relatives aux droits à la pension lors de la rupture du mariage ont été appliquées au personnel enseignant de l'Université du Nouveau-Brunswick qui avait accumulé des droits à la pension en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* avant le 1er janvier 1993. D'autre part, le régime de retraite des employés à temps partiel et des employés saisonniers a été modifié en fonction de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La direction a aidé le personnel touché par les changements dans le système d'éducation à faire des choix concernant leur régime de retraite. Les employés des bureaux de district scolaire cotisant au régime de retraite des secrétaires et des commis (section locale 2745 du SCFP) ont pu transférer leurs années de service ouvrant droit à pension de la partie II à la partie I (LPRSP). Ce groupe a eu l'occasion également d'adhérer au régime d'invalidité prolongée de manière individuelle (demande tardive) à leurs frais. L'information à ce sujet a été transmise au moyen d'exposés, de séances de consultation et de trousses individuelles.

En outre, la direction a donné 75 séances d'information sur les régimes de prestations aux employés de toutes les parties des services publics.

La direction a rédigé et distribué les livrets suivants aux employés des services publics :

- information sur le régime de retraite de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*;
- dispositions du partage des droits de pension de retraite découlant de la rupture du mariage pour les cotisants aux régimes de retraite parrainés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- information sur le régime de retraite de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick, et
- information sur le régime de retraite des employés membres du SCFP des hôpitaux du Nouveau-Brunswick.

The branch issued pension statements to active contributors of the *Public Service Superannuation Act* (distributed in October 1998 for 1997 data) and the *Teachers' Pension Act* (distributed in February 1999 for 1998 data). These pension statements were made possible with the implementation of the Pensions and Insured Benefits Administration (PIBA) system.

PIBA will be fully utilized upon the completion of a number of conversion activities now under way. These include individual pensionable service records for hospital employees and non-teaching persons from school districts. Insurance information from two systems will be merged and converted into PIBA. Employers are assisted by branch personnel in verifying this critical information.

Three plans/programs, not included in the scope of the Auditor General's annual audit, were audited by third-party auditors:

- pension plan for certain bargaining employees of New Brunswick hospitals;
- pension plan for part-time and seasonal employees of the Province of New Brunswick, and
- Province of New Brunswick long-term disablity plan program.

These audits have provided improved reporting on the transactions made on behalf of these plans/programs as well as recommendations to improve the administration of the pension plan for part-time and seasonal employees of the Province of New Brunswick.

During the fiscal year, significant efforts continued with respect to management of the long-term disability plan, particularly in the area of supporting return to work for benefit recipients and improving claims administration processes.

A corporate Employee and Family Assistance Program was introduced for Part I of the public service effective May 1, 1998. The utilization in the first year of operation exceeded estimates. It had initially been estimated that approximately six per cent of employees would access counselling services, while actual utilization was approximately 10 per cent, representing a total cost to the employer of approximately $400,000. In addition, over 40 per cent of those who benefited from this program were dependents of employees.

La direction a envoyé des relevés de pension aux cotisants actifs visés par la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* (distribués en octobre 1998 pour les données de 1997) et ceux visés par la *Loi sur la pension de retraite des enseignants* (distribués en février 1999 pour les données de 1998). Ces relevés de pension ont été réalisés grâce au système d'administration des pensions et des régimes d'assurances (SAPRA).

Le SAPRA sera tout à fait opérationnel dès que certaines conversions seront terminées. Ces conversions concernent notamment les dossiers individuels sur le service ouvrant droit à pension des employés des hôpitaux et du personnel non enseignant des districts scolaires. En outre, les renseignements relatifs aux assurances seront fusionnés et convertis au SAPRA. Le personnel de la direction assiste les employeurs dans la vérification de ces renseignements critiques.

Les trois régimes suivants (qui ne font pas partie de la vérification annuelle du vérificateur général) ont été vérifiés par des tiers :

- le régime de retraite de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick;
- le régime de retraite des employés à temps partiel et des employés saisonniers du gouvernement du Nouveau-Brunswick;
- le régime d'invalidité prolongée du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Ces vérifications ont permis d'améliorer les comptes rendus sur les opérations effectuées pour ces régimes, et de formuler des recommandations pour l'administration du régime de retraite des employés à temps partiel et des employés saisonniers du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Des efforts considérables ont été déployés pendant l'année financière pour la gestion du régime d'assurance-invalidité de longue durée, particulièrement en vue de faciliter le retour au travail des prestataires et d'améliorer l'administration des demandes de règlement.

Par ailleurs, le Programme d'aide aux employés et à leur famille du gouvernement est en vigueur dans la partie I des services publics depuis le 1er mai 1998. L'utilisation qui en a été faite au cours de la première année d'activité a dépassé les prévisions. Il avait été estimé au départ qu'environ 6 % des employés feraient appel aux services de consultation offerts. Le taux d'utilisation réel a atteint à peu près 10 %, ce qui représente un coût total de 400 000 $ pour l'employeur. Précisons en outre que plus de 40 % des utilisateurs étaient des personnes à charge d'employés.

Table 5 / Tableau 5

PENSION PLANS/RÉGIMES DE PENSION

Plan Régime	Year Ending Année finissant le	Number of Members Nombre de participants	Employee Contributions Cotisations des employés	Employer Contributions Cotisations des employeurs	Number of Pensioners in-pay Nombre de pensionnés recevant des prestations	Pension Payroll Feuille de paye des pensions	Pension Fund Fonds de pension
Public Service Superannuation Act/Loi sur la pension de retraite dans les services publics	03/31/99	18,103	$42,838,703	$75,918,768	7,810	$112,651,716	$2,615,172,498
Teachers' Pension Act/Loi sur la pension de retraite des enseignants	03/31/99	9,386	$29,899,985	$85,208,354	5,029	$112,091,536	$2,525,561,291
Members' Superannuation Act/Loi sur la pension de retraite des députés	03/31/99	54	229,797	$1,859,096	80	$2,082,907	--
Provincial Court Act *Loi sur la Cour provinciale*	03/31/99	25	$214,921	$1,765,000	30	$1,088,986	$16,965,072
Ombudsman Act *Loi sur l'Ombudsman*	03/31/99	--	--	$178,769	2	$178,769	--
Pension Plan for Certain Bargaining Employees of N.B. Hospitals/ Régime de pension de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B.	12/31/98	4,497	$9,099,646	$8,733,643	592	$5,739,593	$451,008,613
Pension Plan for CUPE Employees of N.B. Hospitals/Régime de pension des employés du SCFP des hôpitaux du N.-B.	12/31/98	3,983	$4,030,058	63,700,000	1,458	$7,586,531	$333,797,376
Pension Plan for Management Employees of N.B. School Districts/Régime de pension des cadres des districts scolaires du N.-B.	12/31/98	--	--	--	57	$578,372	$13,394,473
Pension Plan for General Labour, Trades and Services of N.B. School Districts/Régime de pension pour les manoeuvres, hommes de métiers et de services des districts scolaires du N.-B.	12/31/98	1,923	$1,954,657	$1,869,496	850	$4,816,587	$134,793,656
Pension Plan for Secretarial and Clerical of N.B. School Districts/Régime de pension pour les secrétaires et les commis aux écritures des districts scolaires du N.-B.	12/31/98	487	$446,642	$434,009	96	$377,799	$23,909,428
Pension Plan for Part-Time and Seasonal Employees of the Province of N.B./Régime de retraite des employés à temps partiel et saisonniers du gouvernement du N.-B.	12/31/98	2,028	1,798,885	$1,798,885	--	--	$10,005,530

* Number of members includes active, inactive and members on leave / *Le nombre de participants comprend les participants actifs, les participants non actifs et les participants en congé.

Table 6 / Tableau 6

Non-Pension Benefits Summary/Résumé des autres avantages sociaux

	Long-term Disability Invalidité longue durée		Health and Dental Soins santé et dentaires		Deferred salary Salaire Différé
	General Général	Nurses and CUPE 1251 Infirmières et SCFP 1251	Health Soins de santé	Dental Soins dentaires	
Plan Year Ending Année du régime se terminant	30-06-99	30-06-99	30-06-99	30-06-99	01-04-99
Number Covered Nombre d'assurés	9,229	5,400	27,619	22,992	56
Total Coverage Couverture totale	$19,555,845	$11,814,955	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O
Number of Claims Nombre de demandes	101	183	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O
Amount Montant	$1,847,641	$3,192,668	$26,097,915	$6,538,977	N/A - S/O
Disability Reserves Réserves pour invalidités	$5,009,813	$9,077,186	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O
Number of Disability this Year Nombre d'invalidités cette année	71	103	156	128	N/A - S/O
Disability Total Total des invalidités	298	495	262	242	N/A - S/O
Number of Conversions Nombre de conversions	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O
Conversions Charge Frais des conversions	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O	N/A - S/O

Table 6 *(continued)*/Tableau 6 *(suite)*

Group Life Insurance Assurance vie collective			Accidental Death and Dismemberment Décès ou mutilation par accident			Employee and Family Assistance Program Programme d'aide aux employés et famille	
Basic Base	Supplementary Supplémentaire	Dependent Personnes à charge	Basic Base	Supplementary Supplémentaire	Voluntary Volontaire	Employees Employé(e)s	Dependents Personnes à charge
30-04-99	30-04-99	30-04-99	30-04-99	30-04-99	30-04-99	30-04-99	
27,172	12,238	15,781	27,172	12,238	14,501	10,518	
$1,077,487,757	$830,666,590	$284,058,000	$1,077,487,757	$830,666,590	$3,375,098,000		
55	34	40	2	1	2	983	718
$1,786,926	$2,207,680	$438,062	$56,518	$53,110	$311,617	$230,115	$165,160
$1,915,331	$3,723,312	N/A - S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O
197	202	94	197	202	91	N/A -S/O	N/A -S/O
784	428	399	784	428	534	N/A - S/O	N/A -S/O
38	3	0	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O
$132,073	$10,508	0	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O	N/A -S/O